

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

JOURNAL D'AGRICULTURE.

Après avoir créé l'homme, Dieu le plaça
dans le Jardin d'Eden pour le cultiver
et le garder.—[Genèse, II, 15.]



Heureux les cultivateurs, s'ils savaient
apprécier les avantages de leur con-
dition.—[Virgile.]

Vol. 2 St. Hyacinthe,—Province de Québec,—Mercredi, 30 Novembre 1870. No. 8-9

Courrier de St Hyacinthe



Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois et sont de pas moins de 6 mois, strictement payables d'avance. Une augmentation de 33 1/2 p cent sera faite aux retardataires. Pour discontinuer il faut avoir payé tous arrérages, et donner un mois d'avis par écrit.

TARIF DES ANNONCES.

Première insertion, 8 cts. par ligne, chaque insertion subséquente, 2 cts.
Adresses d'affaires, \$3 par année.
Annonces Commerciales, et autres traitées de gré à gré.

JOURS DE PUBLICATION.—Edition semi-quotidienne, Mardi, Jeudi, Samedi
Edition Hebdomadaire, Vendredi.
The Farmer's Journal, Joudi.

Camille Lussier, propriétaire-éditeur
imprimeur; Bureaux Imprimerie-résidence, maison H. J. Doherty, coin nord des rues Cascades et St. Hyacinthe, St Hyacinthe.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

3 fois par semaine, 12 mois, \$3, 6 m. \$1.50
do Et. Un. 12 mois \$4; 6 m. \$2
1 fois par semaine, 12 mois \$1.50, 6 m. 75c
do Et. Un. 12 mois \$2.00, 6 m. \$1
1 an d'avance, 1 f. par semaine Can. \$1
" " " " E U \$2 g b
Farmer's Journal, 12 mois d'avance \$1
Le Journal d'Agriculture paraît le Mercredi de chaque semaine. Le prix de l'abonnement est de Un écu, ou 50 cts: d'avance. Pas d'avance \$1.

Toutes lettres, etc., doivent être adressées, (franc de Port) comme suit.
CAMILLE LUSSIER,

Bureau du Courrier,
St. Hyacinthe,
P. Q.

COLONISATION.

Il est dans notre programme de nous occuper de colonisation; c'est pourquoi, nous consacrons ce numéro à la publication de quelques discours qui ont été prononcés ces jours derniers, à la chambre d'assemblée de Québec. Nos lecteurs nous en saurons gré, croyons-nous. On doit tenir à connaître les vues de nos législateurs sur cette question importante, nous devons dire, vitale, pour nous Canadiens-Français.

La colonisation de nos terres incultes fait des progrès évidents, depuis que les sociétés sont en fonction. Nous avons tout lieu de croire que le bien qu'elles ont fait, prendra des proportions encore plus considérable à mesure que les avantages qu'offrent les townships deviendront évidents.

Nous engageons fortement tous nos lecteurs à s'instruire de ces avantages et de songer à en profiter, pour eux et leurs familles.

ASSEMBLÉE LEGISLATIVE.

Séance du 16 novembre 1870.

L'Orateur prend son siège à 3 h.

Proposé par M. LaRue, secondé par M. Gendron :

Qu'Instruction soit donné au Comité de l'Agriculture et de la Colonisation de s'enquérir du fonctionnement des Sociétés de Colonisation, des avantages et des résultats qu'elles ont produit et de faire rapport à la chambre des modes d'administration qui lui paraîtront les plus propres à promouvoir les intérêts de la Colonisation.

M. le Dr. LaRue, député pour le comté de Portneuf, s'exprime comme suit :

M. l'Orateur.—Le temps est arrivé où le pays doit connaître les résultats et les avantages qu'ont produit la loi des Sociétés de Colonisation et ces so-

ciétés elles-mêmes. Pour ma part, je n'hésite pas à déclarer, d'après mon expérience personnelle et en dépit l'assertions contraires, que cette loi des Sociétés de Colonisation est une des meilleures inspirations qu'ait eu le gouvernement, et que déjà elle a produit un bien immense. Partout le peuple semble avoir compris que ce mouvement a été créé uniquement dans son intérêt, il serait donc bien important de constater avant le terme d'expiration de la loi, la somme de bien qu'elle a due produire, et il serait également important aussi de connaître les différents modes d'administration, le *modus operandi* de toutes ces sociétés qui fonctionnent aujourd'hui dans le pays. Je ne pense pas qu'il existe nulle part, une seule personne qui n'admire pas la théorie des sociétés de colonisation.

L'idée de contribuer à l'agrandissement du pays, de contribuer à sa prospérité morale et matérielle; l'idée de faire du prolétaire misérable, un propriétaire heureux, est une pensée trop patriotique pour ne pas commander l'enthousiasme. Mais la mise en pratique, de cette théorie est une autre affaire qui demande des expériences et des études particulières, car elle rencontre des objections et des difficultés qu'on ne soupçonne pas de prime abord. C'est bien mon opinion, que les quelques organisations qui se sont efforcées avant aujourd'hui de venir en aide à la Colonisation, ont toujours échoué devant ces difficultés, faute d'un mécanisme approprié aux circonstances. Rien donc d'étonnant si ces sociétés toutes nouvellement formées, n'ayant point d'antécédents pour leur servir de point d'appui, rencontrent des contrariétés, subissent les tâtonnements, et laissent encore à désirer sur le chapitre de l'administration. C'est donc là un sujet d'études sérieuses, qui devra ren-

dre de grands services à la colonisation.

Dans le Comté de Portneuf, il existe maintenant trois sociétés de colonisation, ayant des modes d'administration différents. La première formée, la société No. 1, a un programme d'opération très étendue et distribue indistinctement des secours aux colons pauvres de St. Ubalde, de Mantauban, et Colbert. Elle a pu réaliser dès sa première année d'existence la somme de \$1149; les honorables membres peuvent constater par le rapport de l'honorable ministre de l'Agriculture et des Travaux Publics que les ressources de cette société sont de beaucoup supérieures à ceux des autres sociétés qui existaient à la date de la publication de ce rapport; à part l'aide accordé à la chapelle de St. Ubalde, on a distribué des grains de semence de toutes sortes à 53 colons de Mantauban et St. Ubalde et à 62 colons de Colbert et Bourg-Louis. On comprendra l'importance de ces secours, si l'on songe que la plupart des colons sont obligés d'aller travailler dans les chantiers ou ailleurs pour se procurer les ressources nécessaires pour ensemen- cer leurs terres. Eh bien, aujourd'hui l'expérience nous démontre que ce mode d'administration rencontre de graves inconvénients; qu'il suscite la jalousie et des critiques amères parmi un certain nombre d'esprits méfiants et ombrageux, qui croient ne jamais recevoir assez et se croient toujours maltraités. Le résultat de ces plaintes injustes de la part de ces individus aux quels on s'efforce de faire du bien malgré eux, c'est qu'un certain nombre de souscripteurs prêtent l'oreille à ces ré- criminations, demeurent sous de fausses impressions et menacent de faire un tort considérable à la société, si on n'y porte un remède prompt et efficace: aussi j'ai raison de croire que les direc- teurs changeront cette année ce mode d'administration, surtout si le Comité de la Colonisation prend la chose en considération et en vient à déterminer un mode d'administration plus accep- table et moins exposé aux inconvé- nients. Les deux autres sociétés de co- lonisation du comté de Portneuf n'ont pas dans leur fonctionnement de ces causes de faiblesse, car les souscrip- teurs seuls, par la constitution de ces deux sociétés, bénéficient directement des avantages que leur confère la loi; cependant, tout en produisant un bien relativement important, leur program-

me d'opération, est trop restreint pour faire de la colonisation sur une grande échelle comme la société No. 1.

Une circonstance digne de remarque, c'est que tous les officiers de ces trois sociétés, les secrétaires-trésoriers comme les autres, remplissent leurs charges respectives gratuitement et que les autres frais d'administration absolu- ment inévitables, sont couverts par des souscriptions particulières; de sorte que pas un seul denier n'est détourné de son but et de sa destination.

Il y a encore dans le comté de Port- neuf un 4me théâtre d'opération pour activer la colonisation. La société de colonisation de la ville de Québec a eu la bonne pensée de mettre entre les mains du Revd. Bélanger, curé de Des- chambault, la somme de \$300 pour commencer des établissements dans le township de Charigny; les officiers de cette société ne pouvaient certaine- ment pas faire un choix plus heureux; je profite de cette occasion pour les en féliciter, et j'ose me flatter qu'ils auront raison de continuer leur belle œuvre les années prochaines. M. Bélanger qui déjà dirige gratuitement depuis trois ans les travaux du chemin Mon- tauban, et cela à la grande satisfaction du département des Travaux Publics, s'occupe de colonisation avec une acti- vité et un désintéressement qu'on ne saurait trop admirer. Ce monsieur a commencé ses travaux dans Charigny par faire un choix particulier de jeunes gens robustes, honnêtes et aptes sous tous les rapports à fonder une colonie, puis il a employé ses ressources à nour- rir en commun, dans un camp, tous ces travailleurs qui n'ont d'autres sou- cis et d'autres occupations que le dé- frichement.

Ce mode d'opération a parfaitement réussi jusqu'à présent. Un autre mo- de d'administration que j'ai vu signaler quelque part sur les journaux, c'est le défrichement en commun et subse- quemment le tirage au sort des lots dé- frichés; la discussion sur cette question ferait voir que ce mode d'opération n'est pas exempt de graves inconvé- nients.

Le peu d'expérience que j'ai acquise dans le fonctionnement des sociétés de colonisation, me porte à croire qu'un des modes d'administration le plus pro- pres à activer la colonisation, le plus exempt d'inconvénients et de faiblesse, serait d'accorder une prime d'encoura- gement pour chaque arpent défriché,

soit 3, 4, 5 ou 6 piastres, suivant les localités et les ressources des sociétés, en limitant toutefois le nombre d'ar- pentes défrichés ayant droit à la prime. Je suis d'opinion qu'un mode d'admi- nistration basé sur ce principe, simpli- fierait le fonctionnement des sociétés de colonisation, rendrait la tâche plus facile et plus agréable à leurs direc- teurs; enlèverait du coup à cette classe de mécontents quand même, tout sujet de critiques et donnerait une vive im- pulsion à la colonisation. Une étude approfondie de cette question en co- mite, devrait rendre un grand service à la cause de la colonisation. Dans tous les cas, c'est une suggestion que je sou mets humblement à la chambre, qui décidera si le sujet mérite considé- ration.

Mr. Gendron, député pour Bagot, se- condant la proposition de l'Hon. Mem- bre pour Portneuf, dit:

Je me permettrai d'ajouter quel- ques remarques à celles que vient de faire si judicieusement l'Hon. Membre. La loi concernant les sociétés de colo- nisation est en force depuis dix-huit mois, cette loi passée par cette cham- bre pour favoriser la colonisation de nos riches terres en forêt, le repatrie- ment de nos nombreux compatriotes qui sont aux Etats-Unis, et l'immigrati- on qui nous viendra des pays étran- gers. Il est important de connaître si cette loi fonctionne régulièrement et doit arriver à son but. C'est une heu- reuse pensée que celle qu'a eue l'Hon. moteur en proposant qu'il soit résolu qu' instruction soit donnée au Comité d'Agriculture et de colonisation de s'enquérir du fonctionnement de ces sociétés. Je m'abstiendrai de parler au long devant cette Honorable Cham- bre de la Société établie dans le Com- té de Bagot que j'ai l'honneur de repré- senter, cette société promet des succès que je m'abstiendrai de calculer de peur d'être taxé d'exagération. Depuis 18 mois que la loi est sanctionnée, cin- quante sociétés ont été formées; c'est un résultat inattendu, et si, comme on a lieu de le croire, toutes ces Sociétés se mettent sérieusement à l'œuvre, il n'y a plus de doute que l'émigration va diminuer d'une manière satisfai- sante, qu'au grand nombre d'habitants qui ne connaissent pas les townships et ni les moyens de s'y établir, vont les visiter et les trouver aussi avantageux

que les anciennes paroisses sinon plus, pour y établir leurs enfants. J'ai réussi à fonder une société de colonisation sur des bases solides dans mon Comté, cinquante membres actifs et des mieux disposés en font partie. Déjà cent acres de terre sont presque prêts à être semés le printemps prochain, des colons intelligents, honnêtes et laborieux, sont sur le point de s'établir sur les terres réservées pour ma société. Mr. l'Orateur, la position que l'acte de l'Amérique du Nord a faite à la Province de Québec a créé beaucoup d'inquiétude en ce qu'elle décréait que chaque Province serait représentée dans la Chambre des Communes par un nombre de membre proportionnel à sa population; cette anxiété n'est pas encore disparue. Cependant si l'on réfléchit attentivement on s'aperçoit que le but que les auteurs de l'acte que j'ai cité, était de créer de l'émulation entre les provinces qui feraient chacune ses efforts pour augmenter leur population respective afin d'avoir droit à un plus grand nombre de représentants. La Province d'Ontario dont la population a depuis dix ans dépassé celle de la Province de Québec fait encore des sacrifices pour faire venir des immigrants des Îles Britanniques. Cette Province sous ce rapport, a des avantages marqués sur le Bas-Canada, en ce que les émigrants qui viennent de l'Angleterre et d'ailleurs préfèrent se fixer dans le Haut-Canada où ils trouvent un peuple qui parle leur langue professe leur croyance religieuse. Cet avantage du Haut-Canada sur le Bas n'est que temporaire, car il ne reste que peu de terres à coloniser dans le Haut-Canada. Dans la Province de Québec il y a encore un étendue immense de terres riches qui n'attendent que le bras vigoureux du colon pour les défricher, l'émigration de nos compatriotes aux États-Unis s'est ralentie considérablement depuis un an, et le nombre de ceux qui reviennent au pays est plus considérable cette année que les années dernières. La formation des Sociétés de Colonisation et les succès que j'espère qu'elles obtiendront me font déclarer hautement que la Province de Québec aura avant peu d'années une population égale si non supérieure à celle d'Ontario. Cette disposition à conserver notre population et à l'augmenter par le repatriement de nos concitoyens, et nos efforts à attirer dans notre pays une bonne immigration

tendent à augmenter les revenus de la puissance sans surcroît de taxe et à doter le pays de travaux publics qui favoriseront le commerce, l'industrie et l'Agriculture. Je prendrai occasion de dire que j'espère que les efforts que fait la Compagnie du Chemin de fer du Nord seront couronnés de succès, que le gouvernement aidera puissamment cette compagnie qui doit servir les intérêts des habitants de la Rive Nord du St. Laurent à qui les habitants de la Rive Sud sont certainement endettés. Je suis convaincu que les membres qui représentent des Comtés au Sud du St. Laurent seront heureux de trouver une occasion favorable pour acquitter envers la partie Nord une dette de quinze ans. L'établissement de chemin de fer, de chemin à lisses de bois font la prospérité du pays, le gouvernement et cette chambre l'ont compris, et en ont donné des preuves convaincantes.

L'Agriculture est la mère de la colonisation, favoriser la première c'est encourager la seconde, ce que nous devons faire plus efficacement que par le passé. Car il faut l'admettre, l'agriculture n'a pas reçu toute l'attention et et tous les secours qu'elle avait droit d'attendre; il en résulte des pertes que l'on réparera difficilement.

Je conclus Mr. l'Orateur en déclarant que pour encourager la colonisation il faut encourager l'Agriculture plus efficacement que par le passé, encourager l'établissement des chemins à lisses, et renoncer au luxe qui est une plaie qui a engendré l'usure, qui a fait émigrer bon nombre de nos compatriotes aux États-Unis. J'espère que les Sociétés de Colonisation seront un puissant engin pour arriver à tous ces résultats.

M. Gaudet, membre pour Nicolet, dit ce qui suit :

M. l'Orateur, l'occasion étant favorable pour tous les membres dans les comtés desquels il s'est organisé des sociétés de colonisation, de faire connaître le fonctionnement de ces sociétés, qu'il me soit permis de dire que dans le comté de Nicolet, que j'ai l'honneur de représenter une de ces sociétés a été établie l'année dernière.

On me permettra aussi de dire que j'ai eu l'honneur de coopérer à son organisation, mais qu'il m'a été impossible de prendre part aux délibérations du comité de régie, ce qui n'est dû qu'à mes absences pour le Parlement. Si je

fais cette remarque ce n'est pas que je veuille blâmer en aucune manière l'action des directeurs, non certes, loin de moi cette intention. Cette société a été formée avec l'intention de faire tout le bien possible, et je suis convaincu que chacun de ses directeurs n'a eu autre chose en vue.

Nous avons élu comme directeur le Révd. Curé, et le Maire de chacune des paroisses du comté, sans tenir compte de la politique de ces derniers.

M. l'Orateur, je n'hésite pas à dire que dans nos comtés ruraux; il n'y a pas moyen de rien faire en fait d'organisation de cette nature, sans le concours et l'appui du clergé; j'ai la consolation de dire que j'ai rencontré beaucoup de bonne volonté et d'appui de la part des membres du clergé du comté.

Le comté a souscrit \$902, le gouvernement nous a donné \$600, ce qui forme \$1,502 qui ont été employées comme suit, moitié de cette somme a été divisée en huit parts égales, pour aider les colons les plus pauvres en leur fournissant du grain de semence, l'autre moitié a été divisée de la même manière pour leur aider à payer le fond de leur terre.

Une des paroisses a employé sa quote part pour faire travailler un chemin de colonisation, qui est la paroisse de St. Pierre les Bécquets. Je pense que nous avons par là rencontré l'intention de la loi, en fournissant du grain de semence à ceux qui n'en avaient pas; nous leur avons procuré le moyen de défricher les terres au moins pendant le temps qu'il leur aurait fallu pour le gagner, et il en est ainsi de ce qu'il leur a été donné pour l'acquit de leurs terres.

M. l'Orateur. Je suis heureux de faire remarquer que nous avons trouvé assez de bonne volonté dans la personne de J. Jutras Ec., de la paroisse de Bécancourt, aidé de son neveu M. Blondin; pour se charger d'agir comme secrétaire gratuitement, en sus d'une souscription généreuse de leurs parts.

M. l'Orateur, j'aime à faire cette remarque pour entraver autant que possible la marche d'un certain nombre de malicieux, qui sont toujours prêts à prêter aux autres ce qu'ils pourraient faire eux-mêmes.

Quel est le membre d'un comté qui a pu prendre l'initiative en pareil cas sans qu'on ait dit qu'il avait en vue de se faire de la popularité? Quel est le secrétaire qui s'est chargé de cette

besogne sans qu'on lui ait supposé un intérêt pécuniaire. Arrivant que l'on me demanderait, si de semblables réflexions ont été faites dans mon comté et par des personnes bien placées dans la société, je demanderais d'être exempté de répondre, et cela dans l'intérêt du comté. Celui qui représente un comté durant 13 à 14 ans s'y attache tellement qu'il n'aime pas à faire connaître qu'il y réside d'aussi misérables créatures. Heureusement que le nombre de ces personnes est très limité.

La formation de sociétés de colonisation a dû faire du bien, ou il n'y a pas moyen d'en faire, les gens se prêtant de bonne grâce à tout faire gratuitement, chacun des souscripteurs ayant intérêt à ce que sa mise soit bien employée, que voulez-vous de mieux?

Il est bien vrai que d'autres moyens nous sont suggérés, mais seront-ils plus efficaces; j'en doute fortement.

Tous ceux qui se sont montrés indifférents à la formation de ces sociétés ont intérêt, de faire des suggestions pour justifier leur indifférence. Je ne veux pas dire par là que tous ceux qui font des suggestions n'ont rien fait pour la colonisation.

M. l'Orateur, la marche que nous avons prise ne conviendrait probablement pas partout; mais pour nous qui avons des nouvelles paroisses dans les townships sur presque toute la longueur du comté, que des colons ont été forcés d'établir; n'ayant pas les moyens d'aller plus loin;

Enfin ayant la misère à nos portes, craignant le découragement de la part des colons, nous avons cru que nous ne pouvions rien faire de mieux que de faire des efforts pour empêcher cette émigration si déplorable.

On me permettra de faire remarquer que les colons qui se trouvent dans mon comté n'ont pas autant d'avantage que bien d'autres, qui peuvent se procurer de meilleures terres plus faciles à faire, et pour le même prix.

Il y a quelques années, j'ai demandé moi-même une réduction du prix de ces terres, je l'ai obtenue pour quelques rangs d'un township seulement. On s'est efforcé de me représenter que le prix n'était pas trop élevé, par les avantages que devait donner le chemin de fer qui passe dans les environs.

M. l'Orateur, je n'hésite pas à dire qu'une mauvaise terre est plus cher à deux deniers l'acre, que ne l'est la bonne à deux piastres.

Et de plus tout avantageux que puissent être les chemins de fer, ce n'est pas grand chose pour le pauvre, qui n'a rien à porter au marché et qui n'a pas le moyen de voyager.

Je termine M. l'Orateur, en soumettant humblement la cause, et en demandant pardon à cette honorable chambre, pour l'avoir retardée sans avoir pu l'intéresser.

M. Beaubien, député pour Hochelaga s'exprime ainsi—On crie tous les jours que notre pays se dépeuple et que ces maux ne se remarquent pas ailleurs que tous les autres peuples ne souffrent pas comme nous; j'ai été à même de me convaincre qu'on est dans l'erreur. Documents en mains, je puis prouver que pour deux bas-canadiens qui émigrent, il y a trois haut-canadiens qui s'en vont. Je ne veux citer d'autre preuve que le fait que le prix de la main d'œuvre augmente à Ontario. Il n'y a plus de domestiques, ils s'en vont vers l'Ouest. Le même fait se remarque dans l'état de New-York. Dans cet état, on abandonne de beaux terrains pour se diriger vers le Grand-Ouest.

M. Désaulniers (de Maskinongé) dit: Je suis heureux de voir que M. Gendron ait reconnu le fait que les habitants de la rive nord ont contribué à la construction des voies ferrées du Canada. Je le remercie d'avoir dit que les habitants de la rive Sud ne combattent pas nos projets et nous aideront.

Il y a, à mon sens trois moyens d'activer la colonisation, 1o favoriser l'immigration étrangère; 2o repatrier nos compatriotes; 3o retenir ici ceux qui sont ici.

Je crois qu'il est et qu'il sera toujours difficile de convaincre les émigrants d'Europe de venir se fixer dans notre pays, lorsqu'ils voient qu'une grande partie de notre population émigre aux Etats-Unis. Ce fait, malheureux sans doute, sera toujours un grand obstacle à attirer ici l'émigration étrangère. Si on pouvait faire comprendre aux émigrants d'Europe que c'est sans raison, sans motif que nos compatriotes émigrent, à la bonne heure.

Quant au repatriement de nos nationaux émigrés aux E.-Unis, je pense qu'il est difficile aussi de l'obtenir. Il y a deux classes de gens qui émigreront.

Il y a ceux qui sont tombés dans l'infortune, qu'un malheur a réduit à la misère. Ecrasés de dettes, n'ayant aucun emploi, ils vendent le peu de bien qui leur reste et s'en vont aux Etats-Unis pour y trouver des moyens de vivre. S'ils réussissent à s'y créer une bonne position, généralement ils y demeurent et travaillent constamment à l'améliorer.

Ils ne reviennent pas dans le pays. S'ils n'y réussissent pas, la honte les retient. Ils ont peur de venir étaler leurs misères dans leur pays natal.

D'ailleurs leurs goûts, leurs habitudes ne sont plus les mêmes. Leurs nouvelles relations, leurs nouveaux rapports les retiennent sur la terre étrangère.

La seconde classe de ceux qui émigrent se recrute parmi ceux qui préfèrent le travail des manufactures aux travaux des champs, qui aiment mieux la vie de l'usine que la vie paisible de la campagne. Beaucoup d'entre eux sont trompés par certains journaux qui leur font croire que l'or se ramasse dans les rues aux Etats Unis. Combien de fois j'ai lu moi-même dans ces journaux des écrits qui étaient de nature à augmenter ces illusions que partage cette seconde classe d'émigrants. De ceux-là, quoiqu'ils soient vite désabusés, une fois rendus sur la terre étrangère, peu nombreux sont ceux qui reviennent.

Le troisième moyen de développer, de faire progresser la colonisation c'est de garder nos nationaux dans le pays. C'est vers ce but que les efforts du gouvernement doivent être dirigés. Il est plus aisé il est plus facile de garder ici les habitants du pays que d'y attirer une immigration étrangère. Que le gouvernement dirige donc tous ses efforts dans ce sens et il n'aura pas à s'en repentir.

Un autre moyen de favoriser la colonisation c'est d'encourager la construction des chemins à lisses de bois ou de fer.

Le gouvernement l'a déjà compris et j'espère qu'il le comprendra encore d'avantage.

A mon opinion une éducation qui aurait pour but de développer dès la plus tendre enfance, l'amour du pays de lui faire comprendre qu'il peut tout aussi bien sinon mieux faire fortune ici que dans les pays étrangers contribuerait beaucoup à arrêter l'émigration, à retenir nos nationaux dans le pays.

Un petit catéchisme rédigé dans ce sens qui serait enseigné dans toutes les écoles primaires atteindrait ce but.

L'enfant recevrait ainsi une éducation saine patriotique qu'il serait très difficile de détruire plus tard et il serait plus attaché au sol natal.

M. Clément, député de Charlevoix, s'exprime ainsi :

M. l'Orateur, sans prétendre faire un long discours, je me permettrai cependant de faire quelques observations sur l'importante et intéressante question qui occupe en ce moment cette honorable chambre.

Représentant un comté purement agricole, je croirais manquer à mon devoir en gardant le silence en cette occasion, et j'espère que cette honorable chambre ne me refusera pas l'indulgence dont j'ai besoin et que je sollicite respectueusement.

J'ai le plaisir de dire que la colonisation fait des progrès rapides dans le comté que j'ai l'honneur de représenter. Dans le township Chauveau, qui n'a été chaîné que l'année dernière, toutes ou presque toutes les terres y sont prises et les défrichements commencés.

Les sommes d'argent qui ont été dépensées sur les chemins de colonisation dans mon comté pendant les trois dernières années ont produit des résultats satisfaisants; les colons ont redoublé d'ardeur et de courage, et ont généralement secondé les efforts de nos honorables ministres dans cette œuvre nationale, l'œuvre de la colonisation. On a voulu insinuer qu'il n'y avait que peu de colonisation à faire dans le comté de Charlevoix, je crois devoir rectifier cette erreur et constater le contraire en disant qu'il y a quatre townships dans mon comté, dont trois ne sont encore qu'au début de la colonisation.

Nous devons, je crois, M. l'Orateur, encourager la colonisation par tous les moyens à notre disposition. Par la colonisation, nous retiendrons au pays une foule de courageux jeunes gens, qui, sans cela, iraient grossir la république voisine en nous appauvrissant. Par la colonisation, nous contribuerons immensément à la prospérité et à la richesse de notre Province, et nous aurons bien mérités de la patrie. Aussi, j'espère que nos honorables ministres ne s'arrêteront pas à mi-chemin, et qu'ils continueront à favoriser l'œuvre de la colonisation, œuvre qui sera pour le Canada une source de bien-être et d'abondance.

Il y a quelques années, j'ai vu avec regret dans la partie de la province que je représente, se former un courant d'émigration vers les États-Unis; mais je me hâte de dire que depuis quelque

temps, ils font une réaction. Grâce aux hommes distingués qui sont actuellement au banc du trésor, grâce à un gouvernement effectivement colonisateur, un autre courant s'établit à la place du premier; celui-ci est consolant, M. l'Orateur, car c'est vers la forêt que ces robustes et courageux cultivateurs de Charlevoix se dirigent maintenant, sans craindre les pénibles travaux et les privations de toute espèce et de chaque jour qui les attendent pour quelques années, mais confiants en la Providence et en la sollicitude du gouvernement.

La colonisation est utile aux villes comme aux campagnes, M. l'Orateur, mais il faut des chemins partout où il y a des terres à exploiter, car sans une circulation facile, la colonisation serait impossible. Les villes sont, si je puis m'exprimer ainsi, le cœur d'un pays d'où part le sang, la vie, pour revenir à sa source avec les produits et les richesses du sol, et répandre l'abondance sur les marchés. Ainsi, ouvrons les chemins, ne craignons pas d'employer des octrois considérables dans ce but et la colonisation avancera rapidement.

Quant aux sociétés de colonisation, je regrette de dire que des circonstances incontrôlables jusqu'à présent n'ont pas permis la formation de semblables sociétés dans la partie du pays que j'habite, mais j'ai mûrement étudié cette question, et je suis d'avis que ces sociétés doivent rendre d'immenses services à la classe agricole, et que l'Honorable Premier verra en peu d'années, son œuvre couronnée des beaux succès qu'il a en vue, et qu'il a prévus avec son habileté bien connue.

Je me permettrai de mentionner ici, M. l'Orateur, que le comté de Charlevoix est un de ceux qui ont le plus fait pour la colonisation du beau et peuplé comté de Chicoutimi. Ce sont les Tremblay, les Simard et les Harvey de la Malbaie, qui les premiers ont osé pénétrer dans les immenses forêts du Saguenay et y abattre le premier arbre. Un si bel exemple de dévouement à la cause de la colonisation devait produire de bons fruits, aussi le comté de Charlevoix compte-t-il de douze à treize mille de ses enfants maintenant établis dans le comté de Chicoutimi. Plusieurs de ces colons sont à la tête de jolies fortunes, dont l'un d'eux, M. Judes Gauthier, a récolté cette année 2500 minots de blé.

grand nombre d'autres sont dans une position prospère, et ce, malgré les difficultés innombrables qui accompagnent toujours le colon, malgré les difficultés de communication et les incendies qui ont ravagé ce comté, surtout l'incendie du 19 mai dernier qui a été si désastreux. Mais hâtons-nous de dire que, grâce à la libéralité de notre gouvernement, aux secours sympathiques de toutes les parties du pays, et à son abondante dernière récolte, le comté de Chicoutimi pourra, je ne dis pas oublier cette conflagration, mais s'en consoler. Pour le moment, M. l'Orateur, je me borne à ces courtes observations.

M. Molleur, député d'Iberville, dans un discours de trois quarts d'heure passe en revue le fonctionnement du bill de colonisation et d'agriculture et montre que le gouvernement a fait presque partout un mauvais usage de l'argent voté pour la colonisation du pays; il essaie de prouver que le Bas-Canada est le pays le moins avancé; que les canadiens-français sont obligés de s'expatrier pour vivre, montrant que le gouvernement au lieu de favoriser la colonisation tend par le gaspillage de son argent à en rabattre l'intérêt et à favoriser la spéculation sur un grand pied.

Le Dr. Laberge, de Châteauguay, dit que malgré tout le trouble qu'il s'est donné il n'a pu réussir à former des sociétés de colonisation; la raison en est que son comté est trop loin des lieux où il y a de la colonisation à faire, que son comté étant dans le voisinage des États c'est plutôt de ce côté que les cultivateurs dirigent leurs pas quand ils ont à s'éloigner, il ajouta qu'il était très favorable à la colonisation et que c'était vers ce côté qu'il devrait être fait de grands efforts.

M. Laberge termina son discours en disant qu'il ferait tout son possible pour établir des sociétés de colonisation dans son comté.

Extrait du discours du Dr. Church, représentant d'Ottawa.

Le Dr. Church parla du développement extraordinaire du commerce de bois de sciage. Il démontre que durant les 10 dernières années ce commerce s'était accru de 30 millions à 300 millions de pieds de bois, et ceci sans nuire

au commerce de bois quarré, qui est aujourd'hui plus prospère qu'il n'a jamais été. La valeur annuelle du bois scie est de plus de 3 millions de piastres et celle du bois quarré de plus de 4 millions. Il demande où est le peuple qui avec la même population que le district d'Outaouais exporte comme cela, et augmente en même temps considérablement ses progrès agricoles. Il fait allusion aux mines de fer, de plomb et autres qui ont été découvertes et qui sont en exploitation dans son comté, et il dit qu'il croyait que tous ces progrès étaient dûs en grande partie aux soins et au bon esprit qui anime le gouvernement du jour, dans ses rapports avec le peuple du district d'Ottawa.

M. Church parle de la "triste peinture" faite par M. Moileur. Il trouve son langage injuste en face des sacrifices faits par le gouvernement. Quant à ce qui regarde son comté, le gouvernement y a dépensé pour la colonisation, cinq fois plus que les gouvernements antérieurs. M. Church a fait un très habile discours que la chambre a applaudi cordialement.

M. Marchand, député de St. Jean dit :

On parle beaucoup plus qu'on n'agit. On dépense beaucoup de paroles et autant d'argent. Par malheur les résultats ne répondent pas aux sacrifices. Ainsi, d'après les rapports on a dépensé \$217,000 pour les chemins de colonisation et établi 15 sociétés de colonisation. Les résultats sont presque nuls. Ces chemins sont très-coûteux. Qu'on contemple par exemple les chemins construits par M. Langlois. Il en a construit 4 milles au prix de \$6,000. Il dit qu'il a été obligé de les *fasciner*. Je crois que M. Langlois a aussi fasciné les ministres. Il paraît qu'il construit des chemins magnifiques. Les habitants de la capitale désireront en avoir de semblables, quand ils en auront lu la description.

M. Marchand parla ensuite de plusieurs conducteurs de chemins et exprima l'opinion que le gouvernement devrait à l'avenir surveiller ces employés.

Après avoir parlé du colon canadien, de ses éminentes qualités de sa vigueur, de son amour de la patrie, M. Marchand aborde la question du repatriement de nos compatriotes.

Voici le discours que l'habile député de Gaspé, a prononcé :

M. Fortin dit que lorsque le bill pour la formation des sociétés de colonisation est venu devant cette Chambre, il l'a appuyé de toutes ses forces parce qu'il y voyait une mesure destinée à développer la colonisation.

Il considère les sociétés de colonisation comme des sociétés de bienfaisance. Etablies dans les villes et dans les vieilles paroisses, elles devraient au moyens de souscriptions volontaires, assister les colons pauvres, et leur procurer ce qui leur manque souvent pendant les premières années de leur établissement ; les grains de semence et d'autres secours.

Mais, comme "charité bien ordonnée commence par soi-même," et que ces sociétés devaient, au contraire, donner aux autres, le gouvernement s'est vu obligé, comme il l'avait fait déjà pour l'établissement des sociétés d'agriculture, de stimuler le zèle des membres de ces sociétés par l'appât d'une prime.

Cette mesure a déjà eu d'excellents résultats, et elle fait espérer beaucoup pour l'avenir, puisque déjà il s'est formé une cinquantaine de ces sociétés.

D'après tous les rapports qui nous sont venus, la plupart de ces sociétés fonctionnent régulièrement, et elles ont déjà fait beaucoup de bien.

Aussi, ai je été surpris d'entendre quelques membres de cette Chambre déclarer qu'elles avaient été sans résultats aucuns.

Où bien ces membres ont été trompés par de faux renseignements, ou bien ils se sont trompés eux-mêmes, en ignorant ou ne faisant pas assez d'attention aux difficultés sans nombre qui entravent.

En effet, ce n'est pas comme autrefois, dans les premiers temps des établissements agricoles de ce pays, lorsque la colonisation se faisait dans la vallée du Saint-Laurent.

Là, on trouvait des terres d'une fertilité étonnante. On se trouvait près des grandes voies de communication par terre ou par eau, on se trouvait dans le voisinage des marchés, des moulins à farine, des moulins à scies, enfin on se trouvait dans les circonstances les plus favorables.

Aussi la colonisation a pu marcher dans ces temps heureux sans le secours du gouvernement. Mais ces temps sont bien changés. La colonisation se fait maintenant dans des temps difficiles. Les colons sont obligés d'aller au loin aux extrémités du pays, pour ainsi dire. Dans le Saguenay, il faut qu'il passe à travers 20 à 30 lieues de pays tout-à-fait arides. Dans le Nord, il leur faut franchir les Laurentides. Dans les townships, elle atteint les terres hautes dans les paroisses d'en bas de Québec

et dans la Gaspésie, elle a dépassé la chaîne des montagnes qui est la continuation des Alléganyes. Oui, la colonisation est difficile maintenant, il faut l'avouer, et la vie du colon, comme je l'ai déjà dit dans cette chambre, est anxieuse, dure, et souvent un martyre.

Les choses en étant ainsi, comme je le crois, le gouvernement ne pourrait rester froid spectateur des difficultés, de la misère des colons, mais, au contraire, il devrait lui offrir toutes espèces de secours, en subventionnant les sociétés de colonisation, et bien plus, encore en ouvrant des chemins de colonisation, car il ne faut pas se le cacher, les sociétés de colonisation sont un excellent agent de colonisation, mais elle ne sont d'aucune utilité, sans l'ouverture de voies de communication pour permettre aux colons de parvenir au milieu de la forêt.

J'ai entendu des membres de cette chambre dire que le gouvernement avait déposé trop d'argent pour les chemins de colonisation et qu'on devrait laisser les colons faire les chemins. C'est là une erreur fatale.

Chez nous, les goûts ruraux sont si peu développés, que rarement les gens riches, les cultivateurs en moyens vont coloniser. Cette œuvre difficile, mais nationale, est donc laissée aux pauvres.

Quelles sont les ressources de ces derniers ? Une hache, des bras robustes, une volonté ferme et beaucoup de résignation. Oui, il leur faut des secours.

L'honorable membre pour St. Jean s'est acquis beaucoup de popularité dans ce pays par les efforts qu'il a tentés pour rapatrier nos compatriotes aux Etats-Unis. Un grand nombre de requêtes lui ont été présentées spontanément, je crois, par des milliers de canadiens qui désiraient leur retour au pays natal.

Eh bien ! s'il avait réussi dans son œuvre patriotique, je le lui demande, est-ce donc dans nos villes où la main-d'œuvre abonde, qu'il aurait pu placer ses immigrants ; est-ce dans les vieilles paroisses où la propriété, à cause de la prospérité croissante du pays, passe de jour en jour entre les mains des grands propriétaires, qu'il aurait pu leur trouver des patrimoines ? Où donc pouvait-il espérer les placer ? Sur ses terres neuves, dans les forêts. Et pour s'y rendre il fallait des chemins. Et pouvaient-ils faire ces chemins ? non.

Les engager à venir dans ce pays sans leur fournir les moyens de s'y établir de manière à pouvoir gagner leur vie, c'était donc les condamner à la misère.

L'honorable député de St. Jean et d'autres députés du côté gauche ont condamné les mesures que le gouvernement a prises pour l'avancement de la colonisation, mais il serait bon de faire connaître à la chambre les moyens d'action qu'ils voudraient voir employer pour activer l'œuvre de la colonisation.

M. Marchand se lève et demande à opposer quelques explications.

Il dit qu'il a proposé un système de colonisation et d'immigration, c'est celui d'employer des agents dans les différentes parties du pays pour fournir aux colons tous les renseignements nécessaires sur les lieux où ils peuvent se placer le plus avantageusement, et sur toutes les autres choses qui peuvent les intéresser.

M. Fortin reprend son discours et dit que les mesures auxquelles l'honorable député de St. Jean fait allusion avaient déjà été prises par le gouvernement.

Qui ne sait pas qu'il y a par tout le pays des agents pour la vente des terres publiques, des agents de colonisation, qui sont chargés de fournir, gratuitement, à tous ceux qui s'adressent, soit par lettre, soit personnellement, tous les renseignements dont les colons peuvent avoir besoin, et d'activer la vente et l'établissement des terres par tous les moyens en leur pouvoir.

Et l'œuvre de la colonisation marche, peut-être pas aussi vite que cette Chambre et le pays le désireraient, mais elle marche d'un pas assuré, grâce à l'initiative d'un grand nombre de notre clergé, à une foule de citoyens patriotes, aux sociétés de colonisation et surtout à l'octroi puissant du gouvernement qui a si résolument pris en main la cause de la colonisation, en a compris l'importance et a si généreusement contribué à son développement par des allocations d'argent pour l'ouverture des chemins de colonisation.

La colonisation est une œuvre sociale, en même temps qu'une œuvre de haute politique : Œuvre sociale par la colonisation, permettant à une grande partie de la famille canadienne, [et quand je dis canadien, je veux dire canadiens anglais, écossais, irlandais, français,] à jouir de sa part de terres publiques, et de vivre dans le pays natal, au lieu de

se réfugier sur la terre étrangère ; œuvre de haute politique, parce que c'est le seul moyen de faire disparaître la disproportion qui existe entre la population de la province d'Ontario et la province de Québec, disproportion qui donne à la première une prépondérance politique sur la dernière :

Les terres publiques, dans la province d'Ontario sont à peu près toutes prises. La colonisation ne peut donc plus prendre une grande extension dans cette province.

Tandis que dans la Province de Québec, il y a encore de grandes contrées qui offrent de riches perspectives au défricheur et au cultivateur.

En attendant de toutes nos forces la colonisation, nous pouvons parvenir à rétablir l'équilibre entre les deux provinces rivales et ainsi soustraire notre province à la diminution dont nous sommes menacés par le Haut-Canada.

Je termine en disant hautement que les mesures que le gouvernement a prises depuis le commencement de notre existence comme provinces séparées, sont excellentes.

Je le loue hautement de la voie éclairée et patriotique dans laquelle il s'est engagé. J'espère qu'il ne faiblira pas dans la mission qu'il accomplit au nom du pays et pour l'avantage de tous et de cette Chambre. Le pays tout entier lui donnera son assentiment le plus entier.

M. Chaploau, député pour le comté de Terrebonne, dit, qu'il avait été heureux de voir que la motion de l'hon. député de Portneuf avait donné lieu à un jet spontané d'éloquence dans toute la chambre, dont l'effet devait se sentir dans tout le pays. Le mouvement de la colonisation, par tous les moyens que nos ressources pouvaient permettre, ne demandait que de l'encouragement pour ne pas se ralentir. Aussi, c'était avec un bien vif plaisir qu'il avait vu un grand nombre d'honorables députés se lever pour constater publiquement les progrès de notre Province, les causes de ce progrès, et les moyens de le continuer.

C'est au contraire, ajoute l'orateur, avec peine que j'ai entendu un de nos collègues de l'autre côté de la chambre, essayer avec effort et d'une manière rien moins que bienveillante, de rabaisser notre position, nier les progrès du gouvernement que tous les hommes de

cœur s'efforcent de promouvoir, pour montrer l'idéal de la prospérité comme une impossibilité ailleurs que chez nos voisins.

Un honorable député a dit que nous ne devons jamais exposer notre situation sous de trop belles couleurs et laisser croire à un état de choses plus satisfaisant que celui qui existe réellement ; que pour lui, il ne croyait pas aux progrès que l'on essayait de nous faire voir. Je ne sais pas, M. l'orateur si, dans l'usage ordinaire de la vie, il vaut mieux voir tout en sombre plutôt que d'avoir confiance quand même ? Tout ce que je puis dire c'est qu'il me paraît bien dangereux pour son propre pays, tandis que l'on ne saurait trop vanter le pays qui nous avoisine. Si vous exaltez tant ce dernier, pourquoi ne pas l'imiter ? Voyez le, il chante constamment aux quatre vents du ciel l'hymne de sa grandeur et de sa prospérité pour tâcher d'attirer sur ses bords les populations avides des merveilles qui leur sont promises. Si nous ne prêchons que misère et détresse, on finira par nous croire, et l'enfant du sol aussi bien que l'étranger s'éloigneront de nous.

L'hon. député d'Iberville n'a pas, je veux le croire, mesuré la portée de ses paroles, lorsque, voulant reprocher au gouvernement l'inefficacité de sa loi sur les sociétés de colonisation, il nous a dit que grand nombre de ces sociétés n'étaient que des prétextes employés par quelques individus pour spéculer avec la trop grande générosité du gouvernement, sans but aucun de colonisation. Si l'honorable membre connaît de tels faits, qui sont une violation directe de la loi, il est de son devoir de les divulguer pour que les auteurs en soient punis, et ne pas laisser planer vaguement des accusations qu'il ne pourrait prouver.

C'est abaisser, c'est dégrader notre population que de laisser se répandre à l'étranger, par la publicité de nos débats, la connaissance de semblables fraudes. Mais je crois pouvoir dire avec confiance que dans toute la Province rien de semblable ne s'est produit, et je serais prêt à mettre l'honorable membre au défi de prouver un tel avancé. Qu'une société se forme dans le but avoué d'aider un nombre limité de colons qu'elle a désignés ; qu'elle avoue que ces colons n'ont même pas un besoin absolu de secours, je n'y vois pas de mal là dedans ; tant mieux si la

colonisation peut se faire par des gens ayant des ressources ; ayez des colons riches et soyez sûrs que les pauvres eux-mêmes en profiteront les premiers.

L'honorable député de Saint-Jean nous a dit que ce qui empêcherait l'émigration, ce serait la protection de l'industrie manufacturière dans ce pays. Je suis d'accord avec lui en disant que le développement de l'industrie dans ce pays diminuerait le flot de l'émigration que les manufactures étrangères attirent hors de notre province. Je n'ai jamais manqué une occasion dans cette chambre et ailleurs de proclamer cette idée. Qu'on se rappelle mes paroles en réponse au discours du Trône, l'an dernier. Je disais alors que dans un pays comme le nôtre, avec sept mois d'hiver, c'était une utopie que de nous croire essentiellement un pays agricole ; il nous faut des manufactures, de la protection. Je regrette en ce moment l'absence des honorables membres qui siègent au Parlement Fédéral sur les Bancs du Trésor, car jamais on ne saurait trop faire résonner à leurs oreilles ces mots ; manufactures et protection. Je sais que notre position comme colonie, malgré les libertés larges dont nous avons joui, gênait nécessairement la législation dans le sens que j'indique, mais le gouvernement qui nous régissait ne saurait oublier qu'il y a dans ces questions tout un avenir pour notre pays.

Une autre question qui se rattache intimement à la colonisation, et qui se trouve dans les limites des attributions de ce gouvernement, c'est la question des chemins de fer. C'est la question à l'ordre du jour, l'idée qui s'est comparée de tout le pays et qui doit le gouverner en le conduisant dans la voie du progrès et de la prospérité. "La politique des chemins de fer, écrivait-il n'y a pas longtemps un homme d'état éminent, est la politique qui tient en ses mains le secret de l'avenir des nations ; aux gouvernements qui sauront le plus hardiment et le plus intelligemment la mettre en pratique appartient la palme du vrai progrès, surtout pour les nations jeunes." Regardez plutôt la République voisine dont on fait si souvent miroiter la splendeur à nos yeux éblouis ; vous pouvez compter l'avancement et la richesse de chacun de ses états par l'établissement de ses voies ferrées.

J'entendais avec bonheur cet après-

midi, les paroles un peu rudes peut-être, mais si éloquentes d'un homme nourri dans l'expérience de la vie publique. Tout le monde comprend que je veux parler de l'honorable député de Montmorency. Sa voix était bien l'écho des aspirations de tout ce qui pense en politique et en économie, lorsqu'il nous disait que le capital et la richesse pour un pays c'était la matière mise en mouvement, la matière qui ne peut produire que lorsqu'elle est remuée et façonnée aux besoins de la civilisation : Oui, la matière inerte mais précieuse que renferment nos forêts, nos rivières, nos mines, demande du mouvement, du transport, du travail.

Tout ce que l'on pourra jamais faire de sacrifices, pour la colonisation sur la rive Nord de notre grand fleuve, le Saint-Laurent et l'Ottawa, ne pourra jamais avoir de meilleur complément que cette ligne ferrée dont la confection est devenue une nécessité. De toutes les vallées au delà des Laurentides devront couler des ruisseaux de colonisation qui viendront se jeter dans ce grand artère du commerce du Nord, la plus grande espérance et la plus solide garantie pour la vitalité commerciale de la population de la Province de Québec, et surtout de la nôtre.

Au commencement de la confédération, on pouvait se rejeter sur l'incertitude de notre position financière pour prévenir l'opinion publique contre ces entreprises gigantesques ; mais le moment de l'hésitation est passé ; le sentiment populaire ici, la jalousie hautaine et franchement injuste de notre sœur province dans son système hautement avoué d'empiétement sur nous, nous font un devoir de ne plus attendre, mais au contraire, d'avancer hardiment dans une voie qui est notre seule chance de salut.

Que chacun donc laisse de côté ses petites rancunes, ses caprices, ses petites idées de timidité rétrograde. Que pour encourager sans arrière-pensée le gouvernement dans sa politique de colonisation, par tous les moyens possibles mais que le gouvernement ne plus n'oublie pas que le pays a les yeux sur lui ; qu'on attend de lui une politique large de vues et hardie dans la détermination et les moyens.

Que le gouvernement ne craigne pas d'ouvrir la voie du Saint-Laurent au lac Saint-Jean par la voie du chemin de Gosford si heureusement ouverte, la voie du St. Maurice par le chemin du

St. Maurice, la voie du St-Laurent, à l'immense et fertile vallée qui s'étend en arrière des riches paroisses du comté de Terrebonne et d'Argenteuil, et pour relier tout cela, qu'on ouvre la grande voie du Nord pour relier les deux capitales de notre province ou de la Puissance.

Quand ces œuvres seront commencées, le gouvernement n'aura pas à craindre de rencontrer le peuple à la Tribune publique, et quand elles seront terminées, nous ne craindrons plus la compétition jalouse de notre orgueilleuse sœur province, ni les comparaisons offensantes avec la République qui nous avoisine.

M. Picard, député de Richmond et Wolfe, s'exprime comme suit :

M. l'Orateur, présumant qu'il y aurait un grand nombre de membres qui prendraient la parole sur l'adresse demandée par l'Hon. membre pour Portneuf, j'avais décidé à l'avance de garder le silence.

Mais voyant que certains discours, que vous avez entendu, montrent tant de malices dans leurs diverses appréciations faites sur ce sujet, et une intention marquée de détruire les bons effets et heureux résultats que devra nous amener d'une manière sûre la politique libérale de notre gouvernement sur cette question si importante de la colonisation, j'ai cru alors, M. l'Orateur, rompre ce silence aux risques d'ennuyer pendant un moment les membres de cette honorable chambre.

Pour prouver que l'action généreuse de notre gouvernement sur cette question, et aussi pour démontrer que tous les efforts que font et pourront faire nos sociétés de colonisation ne seront et ne peuvent être infructueux, je citerai des chiffres à l'appui de ceux qui ont déjà été si avantageusement donnés par les honorables membres de Portneuf, Maskinongé, Ottawa et Charlevoix.

En 1851, M. l'Orateur, les deux comtés que j'ai l'honneur de représenter en cette chambre, Richmond et Wolfe, faisaient à cette époque, partie des comtés de Sherbrooke, Mégantic et Drummond.

Pour ne point retenir la chambre trop longtemps, je ne parlerai et ferai mention, M. l'Orateur, que des progrès qui se sont fait dans le comté de Wolfe.

Ce comté contient neuf townships, Wotton, St. Camille, Dudswell, Weedon, Stratford, Garthby, Ham-Sud, Ham-Nord et Wolfestown.

La population totale de tous ces townships n'était en 1851 que de 2005 âmes, répartie comme suit : 663 dans Wotton y compris le township de St. Camille, qui formait, à cette époque, partie de Wotton, Dudswell 500, Wolfestown 366, Weedon 299, Ham-Sud 142, Garthby 141, Stratford 127, et, Ham-Nord, qui était alors vierge, c'est-à-dire qu'il ne se trouvait alors aucun colon dans ce township.

Comme vous voyez, M. l'Orateur il y avait bien peu de monde dans ces neuf townships, seulement que 2005 âmes.

Maintenant, pour démontrer les progrès étonnants qui se sont faits dans l'espace de dix ans, je citerai les chiffres suivants.

En 1861 la population totale de ces mêmes townships s'était accrue, c'est-à-dire, avait atteint le chiffre de 5,548. Une augmentation en dix années de plus de deux cent par cent. N'est-ce pas là, M. l'Orateur, un beau résultat? n'est-ce pas une preuve frappante et convaincante pour ceux qui ont la malice de ne vouloir point comprendre ni affirmer à la vue de faits aussi clairs et aussi patents que la colonisation a fait d'immenses progrès dans les townships de l'est.

Les beaux résultats obtenus dans ce comté ont été les mêmes pour sept autres comtés situés dans cette seule partie de la province, les townships de l'est.

Des résultats plus ou moins semblables ont été obtenus au nord et en bas du fleuve, des deux côtés de la rive, j'en suis sûr, M. l'Orateur.

Un fait très-étonnant que vous trouverez, M. l'Orateur dans les annales de la colonisation des townships de l'Est, est celui-ci : c'est qu'à 60 et 90 milles au sud du fleuve St. Laurent en ligne perpendiculaire, et à 75 et à 100 milles de Québec, Montréal et St. Hyacinthe, il a pu s'opérer un noyau de colonisation tellement fort et important que plus de quarante paroisses se sont formées dans l'espace de vingt-cinq ans, au milieu de cette immense forêt, si éloignée des grands centres de population sus mentionnés. Surtout, M. l'Orateur, dans un temps où les établissements n'osèrent point encore pénétrer aux dernières limites des seigneuries.

A qui le pays est-il redevable de tant de progrès, de ces prodiges de la colonisation ?

Vous le savez, vous tous mes collègues, vous surtout qui avez assez d'intelligence et de patriotisme pour croire que nous pouvons et devons faire de grands efforts et des sacrifices considérables pour coloniser notre province, vous surtout qui avez la confiance et l'espoir que notre loi de société de colonisation, aidé du gouvernement et de tous les hommes qui sont attachés de cœur et d'âme à leur pays, pourra vous faire obtenir des résultats satisfaisants.

C'est d'abord dû à l'ouverture de grandes routes ouvertes par le gouvernement, c'est encore dû aussi à quelques octrois gratuits de terre, mais surtout, nous les devons en grande partie ces beaux résultats aux paroles éloquentes de cet homme de cœur, d'énergie et d'action, le Révérend M. O'Reilly, prêtre Irlandais, demeurant dans le temps à Sherbrooke, capitale aujourd'hui de nos townships de l'Est.

C'est en 1848 que cet homme généreux, voyant avec peine et chagrin se diriger vers les États-Unis, les quelques canadiens semés çà et là dans les cantons de l'est et désirant non-seulement les retenir au sol qui les avait vus naître, mais en grossir le nombre au moyen d'une émigration dans nos villes principales, fit former, pour parvenir plus sûrement à son but, des sociétés de colonisation dans les villes de Québec et Montréal.

La société de Québec envoya des colons dans le township de Garthby et aux alentours du beau lac Aylmer, dans le comté de Wolfe; la société de Montréal dirigea les siens dans Roxton, comté de Shefford.

Nous les devons encore, ces beaux résultats, M. l'Orateur, aux louables et patriotiques efforts de douze jeunes prêtres, ou autrement appelés, les douze missionnaires des townships de l'Est, et dont l'un d'eux était l'abbé Antoine Racine.

Le 31 mars 1851, ils se réunirent tous en assemblée, passèrent et adoptèrent à l'unanimité ce fameux manifeste si avantageusement connu dans les annales de l'histoire de notre colonisation.

Ils adressèrent ce manifeste à presque tous Messieurs les curés des villes et vieilles paroisses du Bas-Canada. De suite, une croisade bien soutenue fut prêchée dans plusieurs Eglises tant de

nos villes que de nos vieilles paroisses.

C'est à partir de cette époque, M. l'Orateur, que les townships de l'Est ont pu faire augmenter rapidement leur population. Aussi, il faut avouer que c'est grâce en partie aux généreux efforts qu'ont fait quelques sociétés de bienfaisance qui s'étaient formées dans les villes de Québec et Montréal.

C'est aussi, hâtons-nous de l'avouer, grâce aux efforts prodigieux et incessants des grandes œuvres, de ces hommes vraiment animés d'un patriotisme le plus pur, tel que les douze missionnaires des Cantons de l'Est et le révérend M. O'Reilly dont j'ai parlé plus haut.

M. l'Orateur, si quelques hommes isolés et perdus dans les profondeurs de la forêt sans aucun moyen pécuniaires, ont pu obtenir de si beaux résultats, il est raisonnable de croire et d'espérer que nos sociétés de colonisation, si elles sont bien et honnêtement administrées, comme je n'en ai aucun doute qu'elles le sont, quoiqu'en pensent et disent quelques honorables de l'autre côté, devront produire des effets et des résultats heureux et satisfaisants pour le gouvernement et pour les vrais amis de la colonisation, surtout M. l'Orateur, tant qu'elles seront si généreusement aidées non-seulement de la part du gouvernement, mais de tous les efforts des hommes de cœur et de patriotisme de notre pays.

Il m'a fait peine M. l'Orateur, d'entendre hier de la bouche de quelques honorables membres de l'autre côté, des paroles de recriminations contre les institutions qui contribuent à l'avancement de la colonisation n'ont pas lieu de nous surprendre; il est dans le pays des hommes qui semblent avoir pour mission de critiquer tout ce que font nos gouvernements même ses mesures les plus acceptables. Ils appartiennent à ce parti réactionnaire qui n'a cessé de condamner à leur manière d'apprécier les sociétés de colonisation. Car, il faut l'avouer c'est bien le Grand-Tronc qui a donné à notre commerce un développement immense tout en déterminant l'établissement des centaines de paroisses traversées par cette ligne. On aurait donc tort d'ajouter la moindre confiance aux critiques de ces censeurs sans vergogne.

M. Homming dit qu'il ne croit pas que le pays perd beaucoup par l'émigration des canadiens, car ils reviennent investir leurs capitaux dans le pays aussitôt qu'ils ont fait quelques profits. Nous avons à lutter contre un

voisin très-puissant et qui offre un bien meilleur marché aux producteurs pour retenir les gens chez nous, il faudrait pouvoir leur offrir un marché aussi fort pour leurs effets. Il est heureux de voir que le gouvernement fait des démarches pour attirer l'immigration européenne, nous devons choisir des colons forts, robustes, sans égard à la religion ou à la langue. Il n'approuve pas les remarques de M. Marchand qui veut ramener tous les canadiens des Etats-Unis. Pour lui, il serait très-heureux de leur retour, mais l'homme est libre d'aller où il veut. Il fit ensuite allusion au prochain recensement qui éclaircira la question de l'émigration.

M. Ross de Compton se lève avec assurance; comme deux anglais seulement ont parlé sur ce sujet, on pourrait croire que nous sommes indifférents à cette question. Etant établi depuis plus d'un quart de siècle dans la forêt et ayant toujours bataillé depuis ce temps pour chasser les loups du voisinage, je connais quelque chose en fait de colonisation. Il y a trois classes d'hommes qui nuisent à la colonisation. 1o. ceux qui dans la Presse discréditent notre pays et le disent stérile et inhospitalier; que nous ne pouvons pas offrir les mêmes avantages qu'Ontario ou l'Ouest etc., 2o ceux qui prétendent que nos terres incultes doivent être réservées par les natifs, et voient avec chagrin les efforts faits pour attirer l'immigration, 3o ceux qui croient que le gouvernement doit tout faire, tandis qu'eux ne font rien du tout. Je ne dirai pas que le gouvernement a fait tout ce qu'il doit faire, mais ferait-il plus encore ce sera en vain si nous ne secondons pas ses efforts, soyons unanimes comme Ontario. Ce qu'il faut pour achever le développement de nos townships ce sont de bonnes voies ferrées qui donneront de l'emploi au colon et l'aideront. Je n'ai pas connu un colon sobre qui n'ait pas réussi, malgré les privations des premières années et ne soit devenu riche.

M. Tremblay.—Les remarques faites par les honorables députés de Saint-Jean et d'Iberville m'obligent de faire quelques observations. J'ai déjà eu occasion, il y a deux ans, d'exprimer mes vues sur l'inefficacité de notre système de colonisation. La surveillance exercée n'est pas suffisante. Sans un surintendant chargé d'exercer un contrôle à peu près absolu sur les différents conducteurs de chemin, il est impossible qu'il n'y ait pas des dépenses inutiles quelque part. Le conducteur auquel on a fait allusion a été choisi

contre mon gré, et voici dans quelles conditions, d'après ce que l'on m'a dit :

Ce conducteur en question aurait été trouvé et il aurait assuré que si on lui donnait la conduite des travaux du chemin Kinogami, il se faisait fort de mettre le député actuel de Chicoutimi hors de la Chambre. Si la même chose devait se renouveler, je deviendrais réellement une charge pour la Province et je me verrais obligé de remettre mon mandat.

Je suis heureux de remarquer que le gouvernement a reconnu son erreur en nommant cette année un surveillant général de ce chemin.

Si le gouvernement a fait ouvrir 100 milles de chemin dans le comté de Chicoutimi, les colons ont aussi fait leur part, puisque, comme je le disais l'année dernière, ils ont ouvert 300 milles.

L'honorable député de Montmorency nous faisait remarquer, hier, que le gouvernement de l'ancienne province des Canadas-Unis avait dépensé 16 millions sur le Grand-Tronc, que celui de la puissance va dépenser 20 millions sur l'Intercolonial, et celui de Québec plusieurs millions sur le chemin du Nord. Ces sommes considérables sont dépensés à l'avantage des comtés traversés par ces chemins. Le chemin de Chicoutimi n'en retire aucun avantage direct; bien qu'il soit taxé pour le paiement de ces travaux comme ceux qui en profitent. Je me vois donc en droit de demander que le gouvernement fasse une part considérable des deniers publics aux colons du Saguenay dont on connaît la position isolée.

La colonisation du Saguenay a éprouvé un échec bien sensible dans le terrible incendie du 17 mai dernier. Si les colons ont pu surmonter les difficultés qui ont été la suite de ce désastre c'est grâce à l'aide qu'ils ont eu du gouvernement, et aux secours qui leur ont été envoyés de toutes les parties de la province.

M. Tremblay cite les noms des députés qui ont répondu franchement à l'appel qu'il leur a été fait au sujet d'un octroi par le gouvernement, de \$25,000 en faveur des Incendiés et il leur offre ses sincères remerciements. Il cite aussi les noms des citoyens qui l'ont aidé dans les collections qu'il a faites à Québec et à Montréal, et avec une générosité remarquable en faveur d'une population toute canadienne française. La compagnie du Richelieu, des remor-

queurs, celle du Grand-Tronc. MM. Cherrier Hudon, Sinconnes, McNaughton Dorion, Holton, Barsalou, Ogilvie, Workman, Carter, Valois, de Montréal, ont reçu leur part d'éloges bien mérités.

M. Dobell de Québec, qui a donné \$500, a eu une mention toute particulière. En terminant, le député de Chicoutimi a exprimé l'espoir que le gouvernement continuerait à favoriser la colonisation par tous les moyens en son pouvoir dans le comté qu'il représente et dans les autres comtés où il est nécessaire d'ouvrir des chemins.

M. Bergevin, député de Beauharnois, après avoir déployé les effets de l'émigration canadienne aux Etats-Unis, s'est efforcé de démontrer qu'entre autres causes de cette émigration l'usage en était une des principales et faisait des ravages terribles chez notre population et en particulier parmi la classe agricole. En effet, c'est cette plaie hideuse qui a fait la ruine d'un grand nombre de nos cultivateurs et les a forcés de prendre le chemin de la terre étrangère.

Le luxe qui se répand toujours de plus en plus dans nos campagnes a aussi été flétri comme il le méritait.

Enfin M. le Député de Beauharnois ajoute une réflexion qui, si elle était mise en pratique produirait sans doute d'immenses résultats. Il a voulu parler de l'apathie des représentants du peuple en général pour la classe agricole. Il pense que si les députés étaient aussi zélés pour faire progresser l'agriculture et la colonisation, encourager l'éducation du peuple comme ils le sont pour obtenir leur mandat; il n'y a aucun doute que nos campagnes et nos cantons ne seraient plus reconnaissables d'ici à quinze ans.

M. Joly, répond à quelques attaques dont M. Marchand a été l'objet à la suite de son discours. Il s'efforce de prouver que, sans l'opposition, l'on n'aurait peut-être pas adopté la loi discutée en ce moment. Nous avons montré nos compatriotes émigrant aux Etats-Unis. C'est pour remédier au mal signalé par nous que l'on a présenté la loi de colonisation. Cette loi est difficile. Je ne m'attacherai pas à montrer ses défauts, mais à constater les bons résultats qu'elle a produits.

[Une regrettable transposition a fait que la page vis-à-vis devrait être après les deux pages suivantes.]

TRAITE DES VACHES LAITIERES.

(Suite)

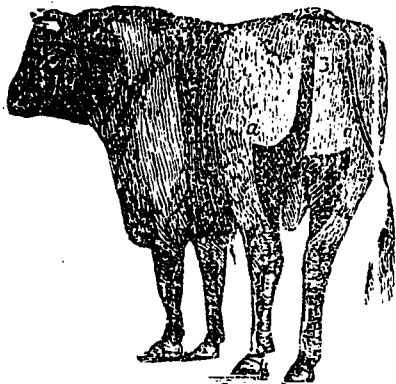
SIGNES DE DEUX AUTRES ECUSSONS QUI N'APPARTIENNENT A AUCUNE CLASSE.

DEUXIEME CLASSE.

Taureaux flamands à gauche.

Quoique races, ils se trouvent plus communément dans toutes les races que ceux de la classe précédente.

1er. ordre.—Bons.

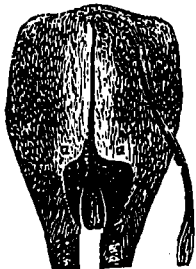


Les taureaux de cet ordre et de cette classe ont tous les caractères des femelles du premier ordre de la dixième classe.

L'écusson formé par le poil montant se dessine à partir de la portion intense des jarrets, remonte en s'élargissant jusque vers le milieu de la cuisse, où il fait angle aux points *aa*; il rentre ensuite dans l'intérieur de la cuisse, d'où part une ligne vaticale qui remonte sur la fesse gauche jusqu'à la hauteur de l'anus; du côté droit, à partir du point *a*, une ligne transversale parvient jusqu'au milieu des cuisses, et va rejoindre la ligne verticale aboutissant au milieu de l'anus en dessous.

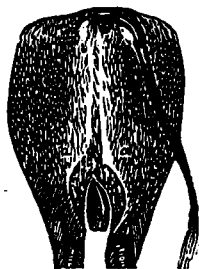
Les caractères du poil et de la peau, ainsi que les pellicules épidermiques doivent être de la même finesse, de la même teinte et de la même onctuosité que ceux du premier ordre de la première classe.

2e ordre.—Médiocres.



L'écusson est moins développé et moins étendu dans toutes ses parties que celui du premier ordre; les angles marqués *aa* sont arrondis et abaissés. La ligne de poil montant sur la cuisse gauche, et qui allait jusqu'à l'anus, s'éteint un peu vers son milieu.

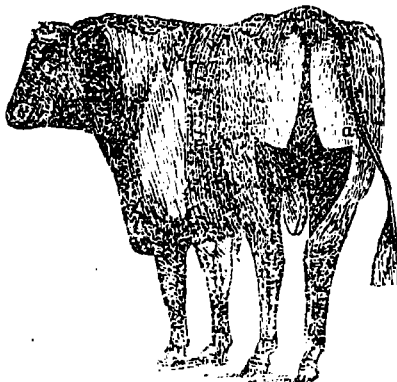
3e ordre.—Mauvais.



L'écusson, tout-à-fait resserré, ne forme plus qu'un ovale qui circonscrit le scrotum, de quelques lignes au-dessus des testicules; de ce point part une ligne mal tracée et formée d'un poil hérissé qui va s'amointrissant jusque sous la partie gauche de l'anus, où elle n'est plus visible.

TROISIEME CLASSE.

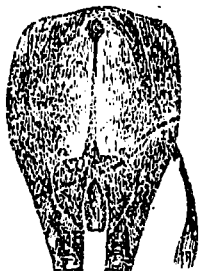
Taureaux Lisières.—Bons.



L'écusson est de la même forme que celui des vaches du premier ordre de cette classe; il part de la partie inférieure du scrotum, s'étend des deux côtés en dedans des cuisses et monte en débordant jusqu'aux points *aa*. De ces points sortent deux lignes transversales qui s'enfoncent entre les cuisses jusqu'à $3\frac{1}{2}$ pouces de la ligne mitoyenne d'où partent deux lignes de poil montant qui vont se rejoindre à l'anus en formant la lisière et se terminant par une largeur de 8 à 10 lignes.

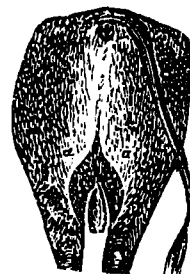
Le poil et la peau doivent avoir les mêmes qualités que dans les classes précédentes.

2e ordre.—Médiocre.



L'écusson est moins développé, moins étendu; les points *aa* sont abaissés et arrondis. La lisière va en s'amincissant jusqu'à l'anus, et est plus resserrée que dans l'ordre précédent.

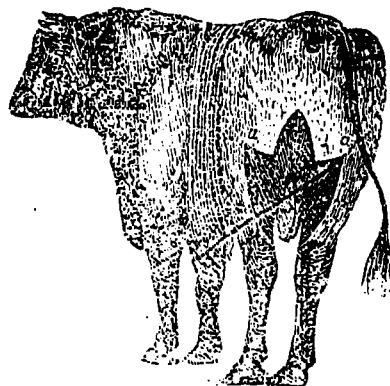
3e ordre.—Mauvais.



L'écusson est de plus en plus déprimé; la pointe se resserre et va se terminer par une ligne très amincie qui s'arrête par intervalles à quelques lignes de l'anus.

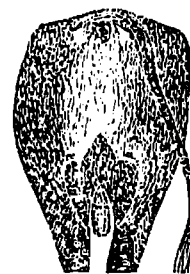
QUATRIEME CLASSE.

Taureau Courbe-Lignes.



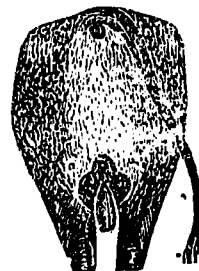
La forme de l'écusson est la même que celle des vaches de la même classe; sa plus grande étendue annonce toujours la plus grande aptitude à la transmission des qualités lactifères, la finesse du poil montant, la souplesse de la peau et sa couleur plus jaune, dénotent un plus haut degré de perfection.

2e ordre.—Médiocres.



L'écusson est plus resserré dans toutes ses parties que celui du premier ordre; il est plus bas vers le fond des cuisses; les points *aa* sont arrondis et abaissés.

3e ordre.—Mauvais.



Je dis que si, grâce à cette loi, vingt trente canadiens ont été retenus dans ce pays, ou ont été ramenés des États-Unis, elle a du bon, et qu'on la présente le gouvernement a cherché le bien du pays.

Je crois que la meilleure manière d'activer la colonisation, c'est d'ouvrir de grandes communications, et de ne pas dépenser des sommes considérables sur des petites voies. Cette remarque me conduit à parler du chemin de Gosford. Je ne sais pas si je me fais illusion, mais ce chemin me semble destiné à se terminer au lac Saint-Jean.

M. Tremblay est plus en état que moi de vous faire connaître les ressources du Saguenay, vous parler de son climat plus doux que celui de Québec. Je ne sais pas si tous les députés partageront mon opinion, mais je serais heureux de les voir consentir à retrancher une certaine somme de crédit affectés aux chemins de colonisation pour les donner à la compagnie qui construirait un chemin jusqu'au lac Saint-Jean. Une somme de \$12,000 par année donnerait l'intérêt de \$200,000 de débentures.

M. Cauchon, nous a parlé du chemin de fer du Nord, des ressources sur lesquelles il compte pour mener l'entreprise à bonne fin. Je dois dire que je me suis toujours opposé à ce qu'une concession de 1,500,000 acres fut accordée pour la construction d'un chemin de 30 miles. Tout en m'opposant à l'octroi, je me suis dit : si vous faites deux chemins, je crois que vous avez droit à cette concession. Je crois que le gouvernement a trouvé la véritable manière de coloniser le pays, et je ne me gêne pas de dire que c'est lui qui a donné l'impulsion pour la construction des chemins à lisses.

Voici quelques extraits du beau discours que l'actif député de Laval a prononcé lors du débat sur l'agriculture et la colonisation.

M. Bellerose regrette qu'un certain nombre des Hons. membres de cette chambre profitent de toutes les circonstances qui se présentent pour amoindrir l'influence de la Province de Québec, décourager les bons citoyens et donner raison à ceux qui émigrent aux États-Unis, tout en protestant de leur attachement à nos institutions et de leur désir d'empêcher ce mouvement du côté de nos voisins.

L'Hon. membre pour Châteauguay (Dr. Laberge) nous a dit qu'il avait fait beaucoup d'efforts pour former une société de colonisation dans son comté mais qu'il n'avait pu réussir. Il est difficile de se convaincre a dit M. Bellerose, que tant d'efforts n'aient été couronnés d'aucun succès. N'y a-t-il pas dans le comté de l'Hon. membre trente personnes qui peuvent donner leur concours pour la formation d'une telle société.

L'Hon. membre pour Iberville [M. Molleur] nous a dit que ces sociétés n'avaient été formées que par des personnes qui voulaient en faire un moyen de spéculations.

Voilà de bons citoyens animés par le patriotisme le plus pur, font-ils quelque chose dans l'intérêt général, on les accuse d'intérêt personnel. Accoutumé soi-même à ne rien faire pour le public sans y trouver son intérêt personnel on ne peut croire au désintéressement des autres et on jette le mépris à la face de ceux qui ne méritent que des éloges.

L'Hon. membre pour Iberville a dit aussi que ce n'était pas tout de travailler à améliorer l'agriculture, qu'il fallait encore trouver des débouchés pour nos produits, qu'il fallait augmenter le nombre de nos manufactures.

M. Bellerose a répondu qu'il admettait cela, mais dans un pays comme le notre éminemment agricole que c'était l'agriculture qu'il fallait d'abord encourager et puis couvrir notre pays de manufactures que la quantité de nos produits s'augmenterait, qu'il fallait conserver l'équilibre, sans quoi nous y trouverions la ruine au lieu de la prospérité.

M. Bellerose dit que jusqu'à aujourd'hui nous n'avons pas à nous plaindre, puisque nos denrées se vendaient bien, et mieux que jamais, les prix augmentaient tous les jours.

L'hon. membre pour Iberville et plusieurs autres hons. membres ont dit qu'ils déplorent la grande émigration qui se faisait de nos nationaux aux États-Unis qui nous laissent pour se soustraire à la misère.

M. Bellerose, dit qu'il reconnaissait qu'il y avait dans notre pays une classe d'hommes qui souffrait et plusieurs hons. membres ont déjà signalé pour cause de ces souffrances, le luxe qui fait tant de ravage dans notre société, d'autres ont énuméré d'autres causes, j'ajouterai l'usure comme une des grandes causes de la misère signalée

par les hons. membres, l'usure a fait un mal incalculable à notre pays, l'usure a été et est encore la cause de cette misère qui force tant de nos compatriotes à laisser leur patrie pour aller sur la terre étrangère chercher un pain que le prêteur à taux élevé leur arrache.

C'est en vain a dit M. Bellerose que les hons. membres de l'autre côté s'efforceront de nier les progrès de notre agriculture, c'est en vain qu'ils s'efforceront de montrer la nécessité pour notre population d'émigrer au delà de la 45e ligne, les statistiques prouvent qu'ils se trompent. Nos terres rendent autant que leurs terres, nous avons pour une valeur proportionnée d'instruments aratoires.

M. Bellerose regrette ce système des hons. membres. Rien ne montre même le motif qui les anime, excepté peut-être ce que disent et font ceux de leurs amis politiques qui disent plus ouvertement ce qu'ils pensent et qui ne craignent pas d'avouer leur sentiment annexionniste.

Cambien de ces derniers qui de retour d'un voyage aux États-Unis racontent leur voyage, nous assurent du bien être et de l'aisance dont jouissent ceux qui ont laissé le Canada, et cependant n'est-ce pas un fait que d'après les meilleurs renseignements qu'on puisse se procurer et d'après les récits de ceux-là même qui en ont fait l'essai, ils reviennent au pays après quelques années, de cet exil volontaire, n'est-ce pas un fait que tous ces rapports sont complètement faux et que la plus grande partie de ceux qui émigrent sont pauvres et malheureux et désirent revenir au milieu de leurs compatriotes. Témoin ces multitudes de requêtes présentées à cette chambre depuis 3 à 4 ans par des milliers de nos nationaux émigrés aux États-Unis et qui demandent à revenir au pays.

L'hon. procureur général M. Ouimet fait un long discours. Il prétend que notre province est favorisée au point de vue du climat et de la fertilité du sol. C'est à tort que l'on veut faire croire que notre pays ne peut nourrir ses habitants. Pour tout homme qui travaille il y a place au soleil en Canada. Tout homme qui veut comme nos ancêtres travailler courageusement n'aura pas besoin d'émigrer et d'aller gagner sa vie à l'étranger; Notre province a marché lentement, mais sûrement dans la voie du progrès. Elle a vu l'abolition du régime féodal et l'inauguration

des voies ferrées; Mais c'est depuis 1854 que le Canada a marché à grands pas dans la voie du progrès;

A l'émigration canadienne vers les Etats-Unis qui ne trouve sauf quelques exceptions que pauvreté, déceptions et servitude il a opposé l'immigration américaine vers le Canada, ses succès immenses dans le commerce et l'industrie; A la stabilité des établissements fondés par les Américains au Canada il a comparé la vie nomade de groupes considérables de Canadiens aux Etats-Unis. En faisant allusion aux progrès incontestables qu'a fait le pays à l'absence générale de sa population, au développement graduel de son industrie à la prospérité de son commerce à la sécurité de ses institutions financières au nombre, à l'importance de ses établissements d'éducation et de bienveillance à ses territoires immenses encore inexploités, à ses richesses naturelles, il se demande comment une population jouissant de toutes les libertés qui font les citoyens heureux, pourraient croire ceux qui après cela veulent encore déprécier le pays au bénéfice des Etats voisins?

L'hon M Ouimet a prononcé sans contredit un des meilleurs discours que nous ayons entendu sur cette question.

UNE OBSERVATION.

Qui n'a pas observé que lorsqu'il y a plusieurs personnes prenant leur repas autour d'une table, il y a parmi ces personnes différence de goût, différence d'appétit! Il en est de même pour les animaux qui composent le troupeau d'une ferme. Parmi ces animaux, il y en a qui mangent plus que les autres, qui, en conséquence, profitent plus, du moins en règle générale. Et cependant, la coutume des cultivateurs est de soigner tous leurs animaux également. Il serait à propos de faire pratiquer une petite amélioration sous ce rapport. Chaque propriétaire d'un troupeau devrait examiner soigneusement quel est l'animal qui a besoin d'être nourri plus abondamment que les autres; et de le traiter plus abondamment que les autres et de le traiter en conséquence. Il est possible que ce système entraîne une légère dépense de plus; mais il y a une chose dont tous les cultivateurs devraient être persuadés, c'est que le soin, le trouble et la nourriture donnés aux animaux, n'appauvrissent pas; au contraire, tout cela ne fait qu'apporter de plus grands revenus, quand c'est administré avec intelligence et discrétion.

Les oies et les dindes se vendent bien et sont en abondance de ce temps-ci dans notre localité.

DISPOSITION DE L'AUGE DANS UNE SOUILLE.

L'indigestion et les souffrances qu'elle entraîne à sa suite résultent généralement du fait qu'une assez grande quantité de nourriture est passée dans l'estomac sans avoir subi la mastication. Et cette maladie n'est pas inhérente seulement à l'espèce humaine; les brutes en sont souvent affligés; de là, pour elles des malaises qui les empêchent de profiter et d'engraisser. Les cochons sont surtout sujets à cette maladie. Or un moyen d'éviter cet inconvénient est de placer le cochon de manière qu'en prenant sa nourriture, celle-ci se trouve obligée de prendre une direction ascendante. Le cochon se trouvera ainsi forcé de la prendre moins rapidement et il la mâchera davantage; il sera par conséquent moins exposé aux indigestions.

Ce moyen consiste à placer l'auge plus bas que le pontage de la souille. De cette manière, le cochon, en mangeant, à l'arrière-train soulevé et la nourriture en entrant dans son corps est obligé de suivre une direction ascendante. Le but qu'on se propose est par conséquent atteint.

UNE EXPERIENCE.

Un M. Wood, de Brewsters, N. Y., a fait l'expérience suivante:

Il se mit à faire cuire les aliments dont il nourrissait ses vaches, le 1er novembre dernier, et continua ce système pendant 6 mois de temps. Il trouva, à la fin de ce temps, 1o que ses vaches lui avaient donné un cinquième de plus que la quantité ordinaire de lait qu'elles avaient coutume de lui donner; 2o qu'il pouvait engraisser ses animaux aussi promptement que dans les pâturages, 3o qu'en faisant ainsi cuire la nourriture de ses animaux, il pouvait utiliser tout son foin, le plus mauvais comme le meilleur et qu'il faisait une grande économie de foin.

DU CONFORTABLE A DONNER AUX ANIMAUX EN HIVER.

Dans un pays où le climat est aussi rigoureux, et aussi changeant qu'en Canada, il n'est pas nécessaire d'écrire pour faire comprendre qu'il faut donner aux animaux un soin tout particulier. Cependant, en jetant un coup d'œil sur les établissements d'un grand nombre de cultivateurs, on s'aperçoit qu'il y a certaines choses qu'on peut améliorer.

A part l'éclairage et la ventilation des étables dont nous avons parlé au long déjà, et qui sont des choses indispensables à la santé des animaux, la construction des bâtiments peut être améliorée. Par exemple, c'est une habitude chez tous ceux qui construisent des étables, de faire tous les appar-

tements ou entre-deux, de même largeur. Or, il est certain que ce n'est pas là un bon calcul. De cette façon un gros animal n'a pas plus de place qu'un petit; alors, il y a inconvénient dans l'un ou l'autre cas. Si l'appartement du gros animal est assez grand pour lui donner le confortable, évidemment celui du petit, qui est de même dimension, est trop grand; et il y a perte d'espace pour le maître de cet établissement. D'un autre côté, si l'appartement du petit animal n'est que juste pour lui, évidemment, celui du gros n'est pas assez grand, et l'animal qui l'occupe n'a pas tout le confortable qu'il lui faut. Et, remarquons-le, pour qu'un animal ait toujours de la vigueur, n'éprouve aucun malaise, profite bien, il lui faut être confortablement. Donc, quand on fait la division d'une bâtisse, il faut songer que les gros animaux ont besoin de plus grands appartements que les petits; et agir en conséquence.

On obtient ainsi presque autant de logement, et les animaux sont bien mieux logés.

Une autre observation importante. Les animaux de différentes espèces ne devraient point être logés ensemble.

Dans les cours mêmes, les vaches, les chevaux, les moutons devraient avoir chacun leur enclos.

Les jeunes bêtes à cornes aussi et les poulains, sont aussi bien, et mieux, lorsqu'ils sont séparés des animaux plus vieux. Quand ils sont tous ensemble il arrive souvent que les jeunes souffrent à cause des vieux, qui les empêchent de manger ou de se reposer.

On doit placer les ouvertures des alées des moutons du côté sud.

Un autre point est la propreté des lieux où logent les animaux. Ceux-ci sont aussi mal à l'aise dans des lieux malpropres que les personnes elles-mêmes.

Généralement les cours destinées aux animaux, sont trop petites. On peut faire les cours grandes, et le printemps, quand on a enlevé le fumier qui y a été déposé durant l'hiver. On prépare la terre pour la récolte de quelque espèce de légumes.

Mars venteux, pluieux avril,
Font mai gracieux et gentil.

Si l'été le jour des quarante martyrs.

Nous aurons une année étonnante et féconde.

L'homme laboure et sème,

Mais la récolte vient de Dieu.

Si Mars est nébuleux,

L'été sera pluieux.

Mars sec, marie la fille du laboureur.

Février qui beaucoup de neige.

D'un bel été devient le présage.

Année de gelées,

Année de Blé.

Vaut autant voir un coup à travers un troupeau,
Que le mois de Février beau.

La neige est pour la semence ce que la couverture du lit est pour l'homme.

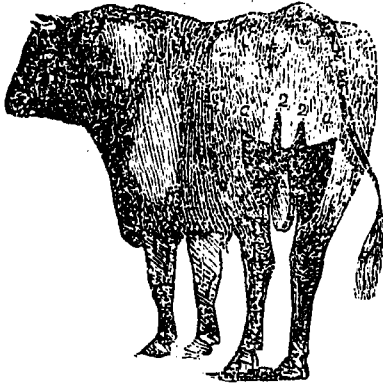
Tous les mois de l'année maudissent

Un beau mois de Février.

L'écusson est de plus en plus resseré, et circonscrit aux parties qui avoisinent le scrotum.

CINQUIEME CLASSE.
• Taureaux Bicornes.

1er ordre.—B. ns.



La forme de l'écusson est celle des vaches du premier ordre de la même classe; sa partie supérieure se termine par deux pointes ou cornes qui s'élèvent sur une hauteur de 4 pouces environ, et s'étalent sur 10 lignes de largeur; le côté gauche est plus élevé que le côté droit.

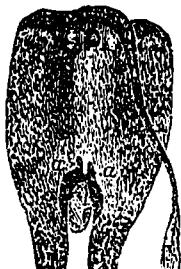
Plus ces cornes sont rapprochés de l'anus, plus la partie inférieure de l'écusson a de développement vers la cuisse, et plus l'animal est parfait plus il est apte à reproduire des vaches bonnes laitières.

2e ordre.—Médiocres.



L'écusson de cet ordre est plus resseré et plus rabaisé que celui de l'ordre précédent; la corne gauche est plus élevée que la droite.

3e ordre.—Mauvais.



L'écusson est encore plus rétréci et plus déprimé que dans le deuxième ordre. Les deux cornes à peine sensibles, sont plus rapprochées l'une de l'autre, et sont descendues jusque près du scrotum.

MARCHE EN GROS.

Montréal, 24 novembre.

Le marché aux farines est lourd, et les prix sont sans changement. Reçu ce matin par le Grand-Tronc, 1,900 qrts; par le canal Lachine, 5,908 quarts

Farine par 100 lbs. Supér. Extrat 6.40 à 6.50; Extra 6.30 à 6.40; de goût 6.00 à 6.10; Superfine blé du Canada, 5.60 à 5.70; Superfine blé de l'Ouest 0.00; Superfine forte du Canada, 5.90 à 0.00; farine forte de Boulanger 6.10 à 6.20; superfine blé de l'Ouest (Canal Wolland) 5.60 à 5.70; marques de la cité superfine blé de l'Ouest 0.00 à 0.00, Superfine du Canada No. 2 5.40 à 0.00; No. 2 des Etats de l'Ouest 0.00; Fine 5.00 à 5.15; Moyenne 4.25 à 4.50; Recoupes 3.50; Farine en sac du Haut-Canada 0.00 à 2.80 par 100 lbs. selon la qualité; farine en sac de la cité (livrée) 2.70 à 2.75.

Farine d'avoine par quart de 200 lbs.—Tranquille, de 5.00 à 5.75, selon la qualité.

Blé, par minots de 60 lbs.—Le marché est lourd et inactif; les quotations nominales sont: 1.15 pour No. 1 et 1.20 pour No. 2 du Printemps respectivement.

Pois par 66 lbs.—Peut être coté à 57½ à 58 c.

Orge par 48 lbs.—Les cotes sont nominales à 62½ c à 65c.

Blé-d'Inde par minots de 56 lbs.—Nominal à 00 à 75c.

Seigle par 56 lbs.—Tranquille.

Avoine par mts de 32 lbs.—Dernière vente pour exportation à 42½ à 43c.

Saindoux par lb.—Lourd de 13 à 14c.

Lard par quart de 200 lbs.—Forme; Mess 25.50 à 26.00; mess mince 25.00 à 00.00; prime mess 19.50 à 19.75; prime 17.00 à 00.00.

Beurre par lb.—Forme 21 à 21½ c de l'Ouest; de choix 22 à 23c.

Fromage, par lb.—Forme, 12 à 12½ c pour manufacture de choix.

Alcalis par 100 lbs.—Premières 3.85 à 0.00 selon la qualité; secondes 5.00 à 0.00; troisièmes 4.50 à 0.00. Perlasse nominale de 6.37½ à 6.40.

MARCHE DE NEW-YORK.

25 novembre.

Coton.—De 16½ à 16¼ c.

Farine.—Sans changement, reçu 38,000 quarts, ventes 10,000 quarts, de 4.90 à 5.15 pour superfine de l'Etat et de l'Ouest, 5.75 à 6.25 pour commune à choisie extra de l'Etat, 5.70 à 6.25 pour commune à choisie extra de l'Etat et de l'Ouest, 0.00 à 0.00 pour R. H. O. Farine de seigle.—Plus ferme, de 4.50 à 5.40.

Blé.—Marché ferme reçu 308,000 minots, ventes 50,000 minots, 1.15 à 0.00 pour vieux No. 2 du Printemps, 1.37 pour nouveau No. 1 do, 1.41 à 1.43 pour rouge d'hiver et mbro de l'Ouest, 1.43 à 0.00 pour blanc du Michigan.

Seigle.—Tranquille, reçu 000 minots.

Blé d'Inde.—1 à 2 c. meilleur, reçu 39,000 minots, vente 53,000 minots, de 90 à 94c pour vieux mêlé de l'ouest, 89 à 90c pour nouveau u do.

Orge.—Lourde, reçu 149,000 minots. Avoine.—Plus ferme, reçu 68,000 minots, vente 33,000 minots, de 62 à 64c pour de l'Ouest, en magasin, 63 à 63c pour de l'Ohio et de l'Etat.

Lard.—Nominal, ventes 000 quarts 22.25 à 23.00 pour nouveau mess, 23.00 à 23.00 pour vieux.

Saindoux.—Forme; 13 à 13½ c à la vapeur, 00 à 00c pour fondu au chaudron.

Beurre.—Forme, 20 à 28c pour Ohio, 26 à 43c pour de l'Etat.

Fromage.—Tranquille; 9 à 15½ pour commun à prime.

St Hyacinthe 26 Nov., 1870.

Voici les prix des grains chez les marchands de cette ville:

Orge par 50 lbs.....	£0 2 9
Avoine par 36 lbs.....	0 2 3
Pois par 66 lbs.....	0 4 6
Graine de lin.....	0 6 0

FARINE—Fleur, ex. superfine \$6 50 a 6 55
" en poche p 100 lbs 3 50 a 3 75

GRAINS—Orge par minot... 0 00 a 0 00
Avoine do 0 45 a 0 00
Gaudriole do 0 60 a 0 00
Pois do 0 75 a 0 80
Blé do 1 10 a 1 20
Blé-d'Inde do 0 80 a 0 00
Sarrazin do 0 60 a 0 00

VOLAILLES—Dindes par couplet 20 a 1 50
Oies do 0 00 a 0 00
Canards do 0 00 a 0 40
Poules do 0 50 a 0 60
Poulets do 0 25 a 0 30

VIANDES—Bœuf à la livre .. 0 04 a 0 09
Do par quartier 0 4 a 0 6
Veau au quartier ... 0 60 a 1 00
Mouton, par quartier 0 60 a 0 00
Lard par livre..... 0 13 a 0 15
salé 0 12 a 0 15
Do par 100 lbs.... 08 00 a 09 00

DIVERS—Patates au minot... 0 35 " 0 40
Beurre en livre 0 20 a 0 25
Do en tinette.... 0 00 a 0 00
Sucre d'érable 0 10 a 0 00
Œufs la douzaine ... 0 15 a 0 20
Suif la livre..... 0 00 a 0 0 0
Foin par 100 bottes... 6 0 a 9 0
Paille do 3 0 a 0 0
Choux la pièce..... 0 0 a 0 11
Miel la livre..... 0 10 a 0 0 0
Savon do 0 10 a 0 00
Oignons la tresse... 0 20 a 0 25
Fèves le pot..... 0 3 a 0 00
Laine..... 0 23 a 0 25
Navets la pièce..... 0 0 a 0 10
Pommes par minot . 1 20 a 1 50
do quart... 3 00 a 4 0
Tabac par lb..... 0 10 0 17

Montréal 25 Nov., 1870.

FARINE—Blé par 100 lbs..... 14 0 a 14 3
Farine d'avoine..... 12 6 a 13 0
Do de blé-d'Inde... 11 3 à 11 6
Do de sarrazin 8 0 a 9 0

GRAINS—Blé par minot..... 0 0 a 0 0
Orge do 3 0 a 3 6
Pois do 4 3 a 4 6
Avoine do 2 6 a 2 9
Sarrazin do 3 0 a 3 6
Blé-d'Inde 4 0 a 4 6

LEGUMES—Patates au sac..... 2 0 a 2 6
Fèves par minot.... 0 0 a 0 0
Oignons par tresse... 0 5 a 0 6

LAITERIE—Œufs par doz..... 1 1 a 1 3
Beurre frais par lbs .. 1 3 a 1 6
Do salé do .. 0 10 a 1 0
Fromage do .. 0 9 a 1 0

DIVERS—Sucre d'érable do ..	0 5 a 0 6
Miel	0 6 a 0 7
Saindoux par lbs	0 9 a 1 0
VIANDES—Bœuf à la livre	0 4 a 0 7
Lard do	0 7 a 0 8
Mouton à la livre	0 4 a 6 5
Agneau au quartier ..	2 6 a 6 7
Veau à la livre	0 0 a 0 0
Lard frais par 100 lbs	40 0 a 45 0
Bœuf do	30 0 a 35 0
VOLAILLES—Dindes par couple ..	8 0 a 0 0
Dindes jeunes do ..	5 0 a 7 0
Oies do ..	5 0 a 6 0
Canards do ..	2 6 a 3 0
Poules do ..	2 6 a 3 0
Poulets do ..	1 6 a 2 0
GIBIERS—Canards sauvages ..	2 6 a 3 0
Pigeons	1 0 a 1 0
Perdrix	2 0 a 2 6
Lièvres 1 couple ..	0 0 a 1 0
Foin, 1re qualité par 100 lbs ..	\$3 a 1 0
2me qualité	5 a 6
Paille, 1re qualité	3 a 4

Québec, 25 Nov., 1870

FLEUR—extra supérieure	\$7 21 a 7 50
Extra	6 75 a 7 00
Fancy	6 60 a 6 70
Superfine No 1	6 00 a 6 10
Do forte	6 40 a 6 50
Do No 2	5 50 a 5 60
En poche No 1 p 100 lbs ..	2 80 a 2 90
Grain p bri de 200 lbs ..	5 50 a 5 75
Farine d'avoine	6 00 a 6 25
Do de blé-d'inde, blanch	
par 200 lbs	4 50 a 4 60
Do do do de jaune, 4 25 a 4 40	
VIANDES—Bœuf, par 100 lbs ..	7 00 a 8 50
Do par livre	0 6 a 0 10
Mouton do	0 09 a 0 00
Agneau par quartier	0 40 a 0 60
Lard frais par 100 lbs ..	8 00 a 8 50
Do par livre	0 9 a 0 11
Lard salé do	0 10 a 0 12
Jambon frais	0 07 a 0 08
Do salé et fumé	0 14 a 0 15
POISSONS—Saumon p bri 200 lbs	15 0 a 0 00
Do par lbs	0 8 a 0 10
Morue verte par bri	5 00 a 5 25
Do en paquet	6 25 a 6 50
Do par lbs	0 3 a 0 4
Morue sèche par quintal ..	3 90 a 5 00
Huile de morue par gallon	0 55 a 0 60
Hareng du Labrador ..	6 50 a 7 00
DIVERS—Beurre frais par livre ..	0 20 a 0 22
Do salé do	0 19 a 0 20
Volaillies par couple	0 33 a 0 60
Dindes do	1 50 a 2 0
Oies do	0 80 a 1 20
Canards do	0 50 a 0 80
Patates par minot	0 23 a 0 25
Oignons par baril	0 00 a 5 25
Avoine par minot	0 40 a 0 50
Pois do	1 00 a 1 00
Œufs, par doz	0 23 a 0 25
Fromage par lbs	0 14 a 0 16
Sucre d'érable p lbs	0 8 a 0 9
Pommes par bri	2 70 a 4 00
Laine p lbs	0 30 a 0 33
Bois par cordes, 2 1/2 p ..	2 80 a 3 40
Foin par 100 bottes	9 0 a 10 00
Paille do	4 50 a 5 00
PEAUX—Vertes, inspect., p 100 lb.	9 60 a 10 00
De moutons, non prép. ch.	0 50 a 1 00
De veau do p lb.	0 15 a 0 0
ALCALIS—Potasse, premières ..	5 43 a 5 52
secondes	4 70 a 4 70
troisièmes	4 00 a 4 00
Perlasse, premières	5 16 a 5 10

St Jean, 26 Nov 1870.

Fleur, par quart ..	6 00 a 6 30
par 100 lbs	2 90 a 3 00
de blé d'inde p. 100 lbs ..	2 30 a 2 40
de sarazin do	2 00 a 2 25
Avoine, par 40 lbs	0 40 a 0 45
Orge, 56	0 60 a 0 00
Graine de lin	1 40 a 1 50
de mil	2 75 a 0 00

Pois, par minot	0 80 a 0 90
Blé, do	1 14 a 1 15
Blé d'inde par 56 lbs	0 70 a 0 80
Sarazin 50	0 40 a 0 50
Œufs par douzaine	0 18 a 0 20
Volaillies par couple	0 40 a 0 50
Poulets do	0 20 a 0 35
Oies do	1 00 a 1 50
Dindes do	1 20 a 2 25
Pigeons do	0 00 a 0 10
Beurre frais par livre	0 18 a 0 25
salé do	0 15 a 0 19
Saindoux do	0 00 a 0 20
Miel do	0 10 a 0 12
Patates	0 25 a 0 30
Lard frais par 100 lbs	8 50 a 9 00
mess par quart	0 00 a 30 00
Bœuf par 100 lbs	5 00 a 7 50
Foin do bottes	7 50 a 10 00
Paille do do	4 00 a 5 00
Bois à la corde	3 00 a 5 00

St. Césaire, 26 Novembre, 1870.

Fleur-Farine de blé, par 100 lb	\$2 50 a 2 00
d'Avoine do	2 00 a 0 00
de Sarazin do	2 00 a 0 00
Grains—Blé par minot	0 00 a 1 10
Pois do	0 85 a 0 90
Orge do	0 00 a 1 00
Avoine do	0 45 a 0 50
Sarazin do	0 60 a 0 65
Lin do	0 00 a 0 00
Blé d'Inde do	0 90 a 1 00
Gaudriole do	0 60 a 0 70
Légumes—Patates do	0 25 a 0 35
Fèves do	1 40 a 0 50
Oignons do	1 50 a 2 00
Laiteries—Œufs par doz,	0 20 a 0 25
Beurre par lbs	0 25 a 0 26
do salé en tinetto	0 20 a 0 22
DIVERS—Sucre d'érable par lbs	0 13 a 0 14
Miel do	0 10 a 0 12
Saindoux do	0 20 a 0 21
Suif la livre	0 10 a 0 12
Lard frais par 100 lbs	8 50 a 9 00
Bœuf par quartier ..	0 05 a 0 06
moutons do ..	6 80 a 1 00
Bœuf à la livre	0 05 a 0 06
Lard par livre	0 11 a 0 12
Lard salé par livre ..	0 12 a 0 13
Lièvre par couple ..	0 00 a 0 00
VOLAILLES—Dindes do	1 20 a 1 30
Oies do	1 50 a 1 60
Canards do	0 00 a 0 00
Poules do	0 30 a 0 35
Poulets do	0 40 a 0 45
Perdrix do	0 40 a 0 50
Pommes do	0 00 a 0 00
Pommes le quart	0 00 a 0 00
Tabac	0 00 a 0 00
Foin par 100 bottes ..	7 00 a 8 00
Paille par 100 bottes ..	3 00 a 4 00
BOIS—Pruche, par corde	\$0 00 a 0 00
Érable sèche do	0 00 a 0 00
Merisier do	0 00 a 0 00

Sherbrooke, 24 Nov., 1870

Bœuf—par quartier	6 @ 8
do livre	5 @ 12
Mouton	9 @ 10
Agneau	8 @ 12
Lard par livre	10 @ 15
Beurre—en tinette	20 @ 23
do par livre	20 @ 25
Fromage	8 @ 12
Œufs	17 @ 29
Dindes par lb	10 @ 15
Poulets	40 @ 45
Oies	00 @ 15
Patates mint	30 @ 40
Sucre d'érable	9 @ 10
Sarazin	40 @ 50
en fleur par poche	\$1 50 @ 1 75
Avoine par minot	40 @ 50
Laine	00 @ 00
Foin, par ton	\$10 @ 12
Paille do	\$4 @ 6
Bois—dur, sec	\$3 @ 3
do vert	\$2 @ 3
Miel, la boîte	00 @ 00

Joliette, 26 Nov. 1870.

Fleur en poche	2 25 0 00
Avoine par minot	0 50 0 60
Goudriole dito	0 43 0 50
Pois à soupe par minot	1 00 0 30
Blé-d'Inde par minot	0 90 1 00
Sarasin dito	0 55 0 60
Poules par couple	0 40 0 60
Poulets par couple	0 25 0 40
Bœuf par livre	0 5 0 10
Moutons par coté	0 40 0 60
Lard par lbs	0 16 0 15
Lard par 100 lbs	10 50 11 00
Patate par minot	0 50 0 60
Beurre frais par lbs	0 20 0 22
ditto salé	0 20 0 22
Sucre d'érable par lbs	0 13 0 00
Suif par lbs	0 15 0 16
Foin par 100 bottes	5 50 6 00
Paille par botte	0 05 0 06
Miel la livre	0 12 0 15
Savon du pays	0 10 0 00
Oignons par tresse	0 25 0 30

Trois-Rivières 13 oct, 1870.

Farine Blé par quintal	3 00 a 3 25
Sarazin	1 90 a 2 00
Moulée	1 50 a 1 60
Grain—Blé au minot	0 00 a 0 00
Pois	0 90 a 1 00
Orge	0 60 a 0 80
Avoine	0 36 a 0 40
Sarazin	0 60 a 0 80
Lin	1 60 a 1 65
Blé-d'inde	0 85 a 1 00
Légumes Patates au minot ..	0 25 a 0 30
Fèves	1 20 a 1 40
Oignons	0 90 a 1 00
Laiterie Œufs par douzaine	0 15 a 0 20
Beurre frais par lbs	0 20 a 0 25
salé	0 18 a 0 20
Divers Sucre d'érable	0 10 a 0 00
Miel par lbs	0 15 a 0 18
Saindoux	0 18 a 0 20
Lard par 100 lbs ..	9 00 a 10 00
Bœuf par lbs	0 6 a 0 7 1/2
VOLAILLES Dindes p coup ..	1 50 a 2 00
Oies	0 80 a 1 00
Canards	0 40 a 0 50
Poule par couple ..	0 40 a 0 50
Poulets ..	0 30 a 0 35
Gibiers Perdrix	0 30 a 0 36

Acton-Vale, 26 Nov. 1870.

Fleur par quintal	0 00 0 00
do do cent lbs	0 00 0 00
do Bled-d'Inde do	0 90 1 00
Avoine par 40 lbs	0 43 0 50
Orge par 56 lbs	0 00 0 00
Mil par 48 lbs	0 00 0 00
Pois par minot	1 00 1 20
Bled do do	0 00 0 00
Bled-d'Inde do do	1 00 0 90
Sarasin do do	0 60 0 65
Patates do do	0 30 0 32
Œufs par douzaine	0 20 0 00
Volaillies par couple	0 00 0 00
Oies do do	1 20 1 25
Dindes do do	1 90 2 00
Pigeons do do	0 00 0 00
Beurre frais par lb	0 20 0 22
do salé do	0 19 0 20
Saindoux par lb	0 00 0 00
Miel do do	0 00 0 00
Lard frais par lbs	0 10 0 12
do mess par quart	9 00 10 00
Bœuf par cent lbs	5 00 7 00
Foin par cent bottes	10 00 12 00
Paille do do	0 00 6 00
Bois à la corde	0 00 0 00

Pluies d'Avril produisent les fleurs, de mai, Avril et mai sont la clef de l'Année. Puie d'Avril, remplit les greniers, La semence mise en terre de bonne heure manque rarement, mais toujours quand elle y est mise trop tard. Ce qu'on épargne sur la semence manque au temps de la moisson.

Sorel, 26 Nov., 1870.	
Fleur par quart.....	3 00 à 0 00
do do cent lbs.....	3 00 3 50
do Bled-d'Inde do.....	0 00 0 00
Avoine par 40 lbs.....	0 42 0 50
Orge par 56 lbs.....	0 00 0 80
Mil par 48 lbs.....	0 00 0 00
Pois par minot.....	0 80 1 00
Bled do do.....	0 00 0 00
Bled-d'Inde, do do.....	0 00 0 00
Sarrasin, do do.....	0 00 0 60
Patates do do.....	0 45 0 50
Œufs par douzaine.....	0 15 0 18
Volailles par couple.....	0 60 0 70
Oies do do.....	0 00 0 00
Dindes do do.....	1 20 1 25
Pigeons do do.....	0 00 0 00
Beurre frais par lb.....	0 15 0 20
do salé do.....	0 15 0 20
Saindoux par lb.....	0 18 0 20
Miel do do.....	0 12 0 12
Lard frais par cent lbs.....	8 50 9 00
do mess par quart.....	20 00 25 00
Bœuf par cent lbs.....	5 00 6 50
Foin par cent bottes.....	7 00 8 00
Paille do do.....	0 00 3 00
Bois à la cord.....	0 00 0 00

Montréal, 14 oct 1870.

Cuir à semelle, No 1, B A la livre	23 a 25
Do No 2, do	22 a 23
Slaughter.....	25 a 27
Rough.....	26 a 27
Œrcono No 1.....	22 a 24
Do No 2.....	20 a 22
Vache cirée, légère.....	42 a 45
do do pesant.....	40 a 42
Veau ciré.....	70 a 75
Cuir à harnais.....	30 a 33
Buffie..... le pied	15 a 16
Pebble.....	15 a 17
Vache en Kid.....	12 a 14
Vache fendue..... la livre	30 a 35
Patent uni..... pied	19 a 20
do carlé..... "	17 a 18
Peaux de mouton pesantes..... livre	20 a 25
do do légère.....	25 a 30
Peaux vertes, No 1..... la livre	9 a 9½
No 2.....	7½ a 0
salées.....	8½ a 9

A. KEROACK,

Marchand de cuir, 505, rue St. Paul.

VENTES PAR LE SHÉRIF,

POUR LE DISTRICT DE ST. HYACINTHE.

Décembre 1870.

Dubreuil vs Robert une terre et un terrain avec un moulin à scie dessus construit à St. Césaire, vente à St. Césaire le 9 décembre à 11 hrs. A. M.

Beaulieu vs Labarre, une terre à St. Hugues vente à St. Hugues, le 15 décembre à 10 hrs. A. M.

Dumas vs Pigeon, une terre à St. Paul d'Abbotsford, vente à St. Paul le 21 à 10 hrs. A. M.

VAPEUR NOTRE-DAME.

Le Vapeur *Notre-Dame* laissera St. Hyacinthe pour St. Pie Jeudi 1er Décembre à 9 heures pour revenir le même jour à 4 heures de l'après midi, et repartira vendredi à deux heures pour revenir samedi comme à l'ordinaire si le temps le permet.

Terre à Vendre.

A vendre, une terre située dans la paroisse de Ste. Anne de Stuckeley, à 8 arpents de l'église, contenant 80 arpents, et sur laquelle il se trouve une mine de cuivre.

Pour les conditions, s'adresser au curé d'Ély.

TAUX DU CHANGE.

St. Hyacinthe 28 novembre
Greenbacks achetés à 12 p c de dis
compte en argent courant.
Argent acheté à 7 p. c.
Petites monnaies achetées à 12 p. c.
de discount.

Or, à New-York, le 26 novembre à
4 hrs. P. M., 111½

CORCORAN & ST. JACQUES,
Courtiers de St. Hyacinthe.

GRAND BAZAR CATHOLIQUE de Windsor Ont.

Dernier Appel

Au public avant le tirage qui se fera
le 1er. Décembre prochain sans faute.

Que toutes les personnes qui ont
reçu des billets à vendre pour cette
belle et louable entreprise fassent un
dernier et suprême effort pour les dis-
tribuer et remettent le montant de
leurs souscriptions au Révd. G. F.
Wagner Curé de Windsor, Ont, pour
le 29 Nov., au plus tard, et on leur fera
parvenir sans délai aucun une litho-
graphie du St. Père pour chaque bil-
let vendu. Un peu plus de diligence
de la part des personnes qui ont reçu
des billets à vendre assurera l'extra
présent de \$500 promis dans la
première circulaire.

UNE BELLE OCCASION POUR UN FERBLANTIER.

Un établissement des mieux situés au centre
du village de Granby, dans les Townships de
l'Est, pouvant faire un commerce pour au-delà
de \$1,500 par année. Le propriétaire se reti-
rant d'affaires désire vendre cet établissement,
ainsi que tous outils, fonds de commerce, et la
pratique d'icelui aux meilleures conditions.

Pour plus amples informations s'adresser à
notre bureau.

A VENDRE à des conditions libé-
rales une très belle propriété située
dans un endroit avantageux pour le
commerce de grains, dans le Diocèse
de St. Hyacinthe cette propriété com-
prend une maison bien finie avec cui-
sine adjacente, magasin, hangards et
autres bâtisses, le tout avantageux pour
tenir commerce. La dite propriété
occupée depuis un grand nombre d'an-
nées comme maison de commerce.

S'adresser à

GAUTHIER, MAYRAND & Co.
à Montréal Rue des Commissaires.
10 août 1870.

EMPLACEMENT A VENDRE.

—0—

La moitié Est de l'emplacement situé en ar-
rière de l'Académie Girouard, au coin des Rues
Piété et St. Marguerite ayant une maison des-
sus érigée assez confortable pour une famille;
les conditions seront très faciles. S'adresser au
propriétaire

F. X. TETREAU, L.
St. Hyacinthe 25 novembre 1870.

TERRES A VENDRE.

Deux terres formant cinq arpents et demie de
front sur vingt-huit arpents de profondeur si-
tuées dans le onzième rang de la paroisse de St.
Valérien de Milton, près de la Rivière-Noire :
l'une de trois arpents de front à trente arpents
en culture, une bonne maison, grange, écurie et
autres dépendances; l'autre de deux arpents et
demi de front est bien boisée en beau bois de
service et il y a de la pruche pour foire plu-
sieurs centaines de cordes d'écorce qu'on vend
facilement à trois milles de distance et à un
prix élevé. Le sol est de qualité supérieure.

Pour les conditions, s'adresser à
P. S GENDRON,
Notaire à Ste Rosalie,

ou à

FLAVIEN DUPONT,
à St Simon.

Ste Rosalie, 22 Novembre 1870—1 m p

A VENDRE

Une terre située à trois milles de la Station
d'Upton contenant 66 acres, et deux tiers sur
laquelle se trouve une belle sucrerie et de la
pruche pour faire 75 cordes d'écorce, [l'écorce
vaut actuellement \$4. 25,] Il y a 5 acres en
culture, et elle est bien bâtie de maison, remi-
se et étable. Prix de vente \$550. Conditions
\$300 argent comptant et le reste par instal-
lements. Pour plus amples informations s'a-
dresser au soussigné.

PAUL MAURICE, fils.

St. Ephrem d'Upton, 14 Novembre 1870

A VENDRE.

L'ancienne maison des Artisans, superbe
bâtisse en briques, à deux étages, située au
coin des Rues Laframboise et Desaulles, à un
arpent du dépôt, tout dernièrement réparée en
neuf depuis le premier étage jusqu'à la couver-
ture.

S'adresser au propriétaire,

P. DECELLES,

St. Hyacinthe, 17 Nov. 1870.

BUREAU DU CONSEIL MUNICI- PAL DU COMTE DE ROUVILLE.

Marie-Ville, le 8 novembre 1870.

AVIS PUBLIC.

Est par les présentes, donné que des SOU-
MISSIONS seront reçues par le soussigné, à
MARIE-VILLE, au Bureau du Conseil Municipi-
pal du Comté de Rouville, jusqu'au QUINZE
DECEMBRE prochain, à QUATRE heures de
'après-midi, pour la construction d'un PONT,
connu sous le nom de "Pont rouge," en la pa-
roisse de Ste. Marie, dans le rang de la Branche
du Rapide.

Pour les conditions s'adresser à Pierre Gin-
gras et Florentin Vigeant, inspecteurs de Ste.
Marie, ou au soussigné, à son bureau.

F. FONTAINE,
S.T.C.M.C.R.

VENDRE OU A LOUER.

A St. Charles, Rivière Chambly, Une
Belle Propriété, située bien avantageuse-
ment pour le Commerce; c'est une belle
maison privée en brique toute neuve avec un
Magasin, une Glacière, un Quai ou les vapeurs
de la Compagnie du Richelieu arrêtent toute la
saison de navigation, et des Hangards. Pour
plus amples informations, s'adresser à St. Char-
les, à

J. E. LEBLANC, Ecr.

Ou à St. Eustache, à

P. T. MASSON.

10 octobre.